

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023

ÉDITORIAL

Retrouver une dynamique inter-associative pour mieux faire reconnaître les familles, mieux les défendre, et mieux les impliquer dans la gouvernance des dispositifs qui leur sont destinés : tel était l'un des axes fixés pour l'année 2024.

L'agrément de 6 associations familiales et d'une fédération, le retour de l'ADMR au sein de l'Udaf33 et de la CSF au sein du Conseil d'Administration marquent cette dynamique confortée par la volonté de donner à la Conférence des Mouvements la plénitude de son rôle en faisant appel à des modes de fonctionnement plus participatifs et plus conviviaux (l'apéro des assos).

Le portage de projets commun (MAM, PCB...), le renouveau entamé par la Conférence des Mouvements en organisant de nouvelles modalités de fonctionnement, de connaissance réciproque des associations et de travail sur des objectifs communs, participent de cette volonté d'échange et de partage avec l'ensemble des associations familiales adhérentes.

Dans le même esprit, l'Udaf33 se veut un lieu-ressources pour ses associations familiales adhérentes, que ce soit pour un soutien matériel, technique, juridique ou politique.

La formation de nombreux représentants dans les instances de représentation contribue également à notre mission commune pour les familles.

Néanmoins, faire entendre la voix des familles et des parents dans les instances où l'Udaf33 siège de droit et dans les lieux de gouvernance sociale s'avère parfois difficile quelle que soit la qualité du travail engagé avec les institutions qui souvent s'appliquent à mettre en œuvre des dispositifs sans pour autant intégrer les familles et leurs attentes dans leurs processus de décision.

Tel est le cas pour le Comité Départemental des Services aux Familles (CDSF) où la place des parents et la prise en compte de leurs attentes restent à construire.

Par ailleurs, l'année 2024 aura vu l'ensemble des activités et services proposés par l'Udaf33, poursuivre leur développement et contribuer à son rayonnement que ce soit dans son action dans la protection des majeurs avec le rôle de chef de file de « La main des 5* » dans l'action continue d'amélioration de la qualité, ou dans la mise en œuvre d'activités nouvelles telles que l'Espace Rencontre de Langon.

Ainsi, le projet associatif se concrétise-t-il d'année en année grâce à l'engagement de tous : bénévoles et salariés, associations familiales regroupées dans l'Udaf33 et partenaires.

L'année 2024 devra, en s'appuyant sur ces avancées, permettre l'élaboration d'un nouveau projet associatif, renforçant la place de l'Udaf33 et des associations familiales de Gironde pour une meilleure prise en compte des attentes des familles.

Jean-Louis HAURIE

Président

*Cellule d'appui aux cas complexes



SOMMAIRE

<i>LES TEMPS FORTS 2023</i>		03
<i>LE PROJET ASSOCIATIF</i>		05
<i>LA VIE DE L'INSTITUTION</i>		06
<i>DONNER AVIS AUX POUVOIRS PUBLIC</i>		10
<i>REPRÉSENTER LES FAMILLES</i>		11
<i>LE DÉVELOPPEMENT ASSOCIATIF</i>		14
<i>LE PÔLE ACTION FAMILIALE, ANIMATION INSTITUTIONNELLE, INNOVATION</i>		16
<i>LE PÔLE PROTECTION</i>		33
<i>LE PÔLE RESSOURCES</i>		46
<i>ANNEXES</i>		50
<i>ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS</i>		53

LES TEMPS FORTS 2023



RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Pour faire suite à l'assemblée générale électorale de septembre 2022, le Conseil d'administration a conduit une réflexion autour de la composition du bureau avant de procéder à son renouvellement. Le nouveau bureau a été constitué en mars 2023. Il intègre désormais les présidentes de la conférence des mouvements et de la commission de contrôle. En outre, deux nouveaux administrateurs ont rejoint le bureau.



APERÔ DES ASSOS

Afin de redynamiser la Conférence des mouvements et créer du lien entre les associations membres de l'Udaf 33, une rencontre a été organisée début mars 2023 : « parlons de votre association ». Cette soirée a permis de rassembler une vingtaine de représentants d'association.



INAUGURATION DE LA MAM

Après quelques mois de fonctionnement, la MAM* a été officiellement inaugurée début octobre 2023. Ont assisté à l'événement, les familles bénéficiaires et leurs enfants, des représentants de la PMI, des membres du CA, des salariés de l'Udaf 33 et des représentants des organismes qui ont contribué financièrement à la réalisation de ce projet. Tous ont pu visiter les lieux. Les assistantes maternelles ont pu évoquer cette « grande aventure » avec l'Udaf. Une vidéo réalisée en amont présentant le témoignage de parents a été diffusée durant le cocktail qui a clôturé cette belle après-midi.

LES TEMPS FORTS 2023



CRÉATION DE “LA MAIN DES 5”

A l'initiative de la DDETS de la Gironde, les 5 services MJPM de Gironde (l'Association Laïque Le Prado, l'APA-JH Gironde, l'ATINA, l'AOGPE et l'UDAF Gironde) ont conçu et proposé un projet de création d'un service expérimental et innovant d'appui aux cas complexes en matière de protection juridique des majeurs.



OUTIL CONTRIBUTION

Afin de répondre à l'obligation de déclarer les heures de bénévolat effectuées dans le cadre des instances et des représentations des Udaf, l'Unaf a créé une plateforme Internet. L'objectif est d'inciter les bénévoles à déclarer les heures accomplies, de leur faciliter cette démarche. A partir de cet outil les nombreuses heures de bénévolat effectuées par les représentants et les bénévoles des Udaf peuvent être valorisées.



MATINÉE DES FAMILLES

Organisée en partenariat avec la CDC du sud-Gironde, elle a eu lieu le 3 juin dans les locaux de l'ALSH* de Langon. Au-delà des ateliers et des conférences dont les familles ont bénéficié, un forum des acteurs parentalité du territoire rassemblait 15 partenaires.

106 personnes ont assisté à tout ou partie de cette belle matinée.

LE PROJET ASSOCIATIF

PRINCIPES D'ACTION

Agir dans la complémentarité

Coportage de projets,
Portage commun d'actions pour les familles,
Offres de services aux associations (locaux, véhicules, soutiens divers...)

Responsabilité Sociale des Organisations

- Plan de transformation écologique : Projet Terrena mobilisation des équipes et de 6 ambassadeurs
- Projet Acte
- Flotte de véhicules hybrides et mobilité douce

ORIENTATIONS 2021 - 2024

Consolider l'existant

Nouvelle direction - structuration des services en 3 pôles
Evaluation interne
Référentiel des emplois et compétences

Poursuite de la territorialisation

Maison des familles de Langon
Maison des familles de Libourne
Amorce de projets sur le Médoc

Diversification des sources de financements

PCB* - Espace rencontre - la Main des 5
Renouvellement convention d'objectifs - soutien à la parentalité - répit parental
Ateliers seniors

Renforcement de l'organisation, la participation, la gouvernance

Restructuration du bureau
"La participation" : intervention Udaf 65 - groupe Facile à Lire et à Comprendre (FALC)
Outil contribution (heures bénévolat)

Influence politique

Mobilisation autour des élections, rencontre des élus
Loi 3DS
Conférence Michel Villac
Un développement associatif dynamique : 13 nouveaux membres

Un projet qui sera revu dans le courant de l'année 2024 afin de fixer les nouvelles orientations de l'Udaf pour les années à venir.

LA VIE DE L'INSTITUTION



65
Associations



8363
familles



4 Conseils
d'Administrations



6 Réunions
de bureau



1 Assemblée
Générale

Monsieur HAURIE, Président,
a participé aux Assemblées générales de l'Unaf les 17 et 18 juin 2023 à Angers.

Le Président et le Directeur de l'Udaf 33,
ont participé aux Journées des Présidents et Directeurs à l'Unaf
en mars et novembre 2023

LA VIE DE L'INSTITUTION

CONFÉRENCE DES MOUVEMENTS

Présidente : Marie-Alix Darmendrail



Afin de redynamiser la Conférence des mouvements et créer du lien entre les associations membres de l'Udaf 33, une rencontre en trois temps a été organisée début mars 2023 : « parlons de votre association »

- Un jeu de « devinettes » : l'animateur énonçait quelques caractéristiques d'une association que l'assistance était invitée à deviner. Une fois découverte, l'association concernée finalisait sa présentation.
- Présentation de la Conférence des mouvements et son fonctionnement.
- Conclusion par un cocktail dînatoire, autour duquel tous les représentants d'associations présents étaient invités à échanger et mieux faire connaissance.

Cette soirée a permis de rassembler une vingtaine de représentants d'associations. Les retours ont été très positifs. L'Udaf 33 envisage de renouveler ces rencontres qui permettent aux associations d'échanger entre elles, mais également de leur faire connaître L'Udaf 33. Les associations membres seront plus concernées et réactives si un véritable lien existe et que le réseau est actif.

Outre la rencontre conviviale du mois de mars, la conférence des mouvements s'est réunie deux fois en 2023.

En 2024, la Conférence sera sollicitée sur la répartition des sièges au CA de l'Udaf 33 et autour d'un travail de réflexion sur les instances de l'Udaf : le Conseil, le bureau et la Conférence des mouvements, leurs articulations, le nombre des membres du CA... Ce travail sera repris dans le cadre de la révision du projet associatif de l'Udaf.



LA VIE DE L'INSTITUTION

COMMISSION TECHNIQUE MR SEVEZ



La commission a été réunie à 2 reprises pour traiter essentiellement les points suivants :

- Les questions financières,
- Les opérations institutionnelles,
- Le fonctionnement des services de tutelles,
- Les évolutions juridiques.



COMMISSION DE CONTRÔLE CHRISTIANE SARRADE

La commission s'est réunie à 4 reprises au cours de l'année 2023. Les membres ont également participé à la réunion Unaf, consacrée au fonctionnement des commissions de contrôle, en janvier.

Conformément à ses prérogatives, la commission de contrôle s'est chargée, entre autres, de contrôler les listes électorales, de vérifier les dossiers de candidatures et la validité des désignations au conseil d'administration, ainsi que les demandes d'agrément d'associations familiales.

Pour faire suite au renouvellement du bureau en début d'année 2023, la commission de contrôle a été élargie, renforcée et renouvelée... la présidente a suivi la formation Unafor en 2023.

En 2024, la commission de contrôle poursuivra ses missions.

Du fait de son renforcement, son fonctionnement sera facilité. Il est prévu de reprendre les visites aux associations et de formaliser la mise en application du Règlement intérieur. La formation des nouveaux membres était prévue. Elle n'a pas pu avoir lieu en 2023 mais sera effectuée en 2024.



LA VIE DE L'INSTITUTION

COMMISSION PARENTALITÉ GISÈLE GIZARD



Accompagnée par les professionnelles du « Pôle action familiale, animation institutionnelle et innovation », elle a travaillé en 2023 sur plusieurs projets.

- Action **Espace Info nouveaux parents** : poursuite des ateliers massage et portages et « je signe avec bébé ». A la demande des parents, des ateliers d'approfondissement « je signe avec bébé » ont été mis en place en 2023. Un atelier « gestes de premiers secours » a également été proposé en fin d'année 2023.
- **T'es parent** : poursuite des ateliers de massage, portage (initiation et approfondissement), « je signe avec bébé » (initiation et approfondissement), motricité/éveil. L'atelier « gestes de premiers secours » est également en test sur ce territoire.
- **Mercredis des parents** : Ils sont devenus dès la fin 2023 « Questions de parents », pour s'aligner sur la dénomination déterminée par le groupe de travail Unaf sur la parentalité. Ils s'adressent soit au public de Bordeaux métropole, soit à celui du Sud Gironde.
- 2 « **vendredis des familles** » en visioconférence.

La commission élargit les lieux et occasions d'interventions : en 2023, un atelier massage a été proposé dans le cadre du forum de rentrée des assos à Bordeaux. L'Udaf 33 a également participé au forum des naissances de la maternité Bordeaux nord Aquitaine (partenaire EINP) en animant des ateliers massage et portage au cours de cette manifestation.

Enfin, la commission a répondu à un appel de l'Unaf pour participer à sa revue « réalités familiales » dont le titre était « naître ».

En 2024, la commission continuera à accompagner l'ensemble des actions de soutien à la parentalité portées par l'Udaf dans le cadre de la Convention d'objectifs de la part 2 du Fonds spécial.

Elle souhaite intégrer les parents dans un parcours de soutien à la parentalité et enrichir les thèmes déjà traités. Son ambition est d'élargir son champ d'action aux enfants de plus de 3 ans. De nombreux sujets ont été soumis par les parents par le biais des questionnaires de satisfaction.



DONNER AVIS AUX POUVOIRS PUBLICS

LES RENCONTRES DE LA PRÉSIDENCE



10 ÉLUS

Députés, maires,
sénateurs

Dans le cadre d'études de projets, pour donner de la visibilité à l'Udaf, ou consolider les relations de l'Udaf 33 avec les institutions, les élus ou des dirigeants associatifs, le Président de l'Udaf 33 a rencontré :



7 Présidents

ou directeurs
d'associations

Le président de l'Udaf 33 a également participé à de nombreuses manifestations, réunions, commissions dans le cadre de son mandat



6 Présidents

ou directeurs
d'instances départementales
et structures partenaires

Le Vice-président de l'Udaf 33, en charge du développement, a rencontré cinq associations en 2023. Lors de changements de gouvernances, des nouveaux présidents d'associations déjà adhérentes, ont sollicité un rendez-vous pour une meilleure connaissance de l'Udaf 33.

RENCONTRES PARTENARIALES DE LA DIRECTION

La Direction dans le courant de l'année 2023 a rencontré les partenaires institutionnels dans le cadre du portage de projets :

4

Rencontre
CAF

3

Réunions Conseil
Départemental

3

Réunions avec services
Ville de Bordeaux

Elle a participé à 2 rencontres dans le cadre des Comités techniques de la CTG de la Communauté des Communes du Sud Gironde. La direction a également participé aux rencontres avec le Président ou ses représentants avec les associations membres de l'Udaf ou associations ciblées pour un futur agrément.

REPRÉSENTER LES FAMILLES

LES REPRÉSENTATIONS

Gisèle Gizard - Christiane SARRADE
Vice-présidentes en charge de l'institution



La gestion administrative des représentations est confiée, pour le compte du Président et du Conseil d'administration, à l'Assistante à la vie associative du « Pôle Action familiale, vie institutionnelle, innovation ».

Elle est chargée :

- d'**alerter** les responsables lors des fins de mandats ou lors de la vacance de postes,
- de **suivre** les nominations et renouvellements décidés par le conseil d'administration,
- de **relayer** aux représentants, les convocations reçues à l'Udaf 33.

Le Conseil d'administration a initié, dans l'année 2023, un temps de restitution des représentations. Les premiers ont porté sur le Logement, l'action sociale du CCAS de Bordeaux.



Tous les représentants de l'Udaf 33 sont
abonnés au bulletin Unaf
sur la représentation familiale

Lors de l'Assemblée Générale, les représentants ont trouvé :

- Un stand particulier pour répondre à leurs questions
- La présentation de l'outil Contributions
- La distribution du "kit du représentant"
- Ils ont signé la charte du représentant

Afin d'aller plus loin dans l'aide aux représentants et pour dynamiser le réseau, il est envisagé la mise en place de « référents » pour les principales représentations au sein du CA. Ils pourront accompagner et soutenir les représentants



REPRÉSENTER LES FAMILLES

LES DÉLÉGUÉS FAMILIAUX DANS LES CCAS ET CIAS (centres communaux et intercommunaux d'action sociale)

l'Udaf 33 :

- **Propose** des candidats pour désignation dans les CCAS/CIAS,
- **Accompagne** les délégués familiaux dans leur rôle de représentation de l'ensemble des familles,
- **Crée des liens** avec ces personnes,
- **Maintien** le contact avec le réseau déjà constitué,
- **Informe** les représentants familiaux des activités organisées par l'Udaf33 sur leurs territoires,
- Les **sollicite** pour les enquêtes dans les dossiers d'attribution de médailles de l'enfance et des familles,
- Les **abonne** à la revue « défendre les familles » et à la lettre d'information externe de l'Unaf,
- **Assure le suivi** des renouvellements en cours de mandat des délégués familiaux : suivi des démissions, sollicitations de nouvelles candidatures auprès des associations, liens avec les mairies...



LES FORMATIONS DES REPRÉSENTANTS

- Afin de leur permettre d'assurer au mieux leur mission, l'Udaf 33 invite tous les représentants, aux formations proposées par l'Unaf.
- Les représentants dans les Commissions Des Usagers dans les établissements de santé sont destinataires des programmes de formations territorialisées de France Assos Santé.



Il est rappelé que la formation initiale « RU en avant » est obligatoire et les RU sont incités à se former sur les autres thématiques proposées.

L'Uraf Nouvelle Aquitaine propose un programme de formations pour l'année 2024, avec l'Unaf. Celui-ci a été transmis en fin d'année 2023 à l'ensemble des représentants afin qu'ils puissent noter les dates et se préinscrire.



REPRÉSENTER LES FAMILLES

OUTIL "CONTRIBUTIONS"

Lancement de l'outil "Contributions", outil de gestion et de valorisation des actions



220

Représentants



11

Présentations
de l'outil

Un important travail d'information, de sensibilisation et de relance a été conduit en 2023. Un soutien téléphonique était apporté aux représentants qui pouvaient appeler le secrétariat en cas de difficulté ou de questionnement.



En 2023 : 50 % des administrateurs et 34% des représentants ont répondu sur « Contributions », contre 11% sur le total en 2021 et 25% en 2022



**4250 heures de bénévolat déclarées
au titre de 2023**

En 2024, l'Udaf 33 continuera à inciter les représentants à compléter l'outil Contributions. De nouvelles propositions de présentation et de sensibilisation en visio seront programmées.

LE DÉVELOPPEMENT ASSOCIATIF

EN 2023, SIX ASSOCIATIONS ET UNE FÉDÉRATION ONT ÉTÉ AGRÉÉES PAR L'UDAF GIRONDE.



ENTRAIDE MONTESQUIEU

Association d'aide aux personnes en difficulté sur le territoire de la CDC Montesquieu.



SÉSAME AUTISME INTER-PHASES

Association de soutien aux parents d'enfants autistes. Elle accompagne dans les différentes démarches et organise des sorties culturelles adaptées.



LA TENDRESSE EN PYJAMA

Maison d'assistantes maternelles accueillant des enfants porteurs de fragilités ou de handicap.



FÉDÉRATION ADMR GIRONDE

Et deux associations ADMR Langon et la Réole : aide à domicile en milieu rural.



MAISON FAMILYA

Proposition de nombreuses activités, groupes de parole pour l'accompagnement à la parentalité, le conseil conjugal, les relations dans le couple, dans la famille... soutien aux familles

Membre associé



LE DÉVELOPPEMENT ASSOCIATIF

LES RENCONTRES DU DÉVELOPPEMENT ASSOCIATIF



Le Vice-président de l'Udaf 33, en charge du développement, a rencontré cinq associations en 2023. Lors de changements de gouvernances, des nouveaux présidents d'associations déjà adhérentes, ont sollicité un rendez-vous pour une meilleure connaissance de l'Udaf 33.

Le président de l'Udaf 33 a participé à la rencontre régionale CNDA organisée par l'Unaf avec la directrice du pôle action familiale, développement associatif et innovation et la chargée de mission de ce pôle.

LE SOUTIEN DE L'UDAF À SES ASSOCIATIONS

L'Udaf 33 est lieu ressources pour ses associations adhérentes.

Les sollicitations de soutien pour les activités de nos associations se font de plus en plus nombreuses, que ce soit à Bordeaux, Langon ou Libourne.

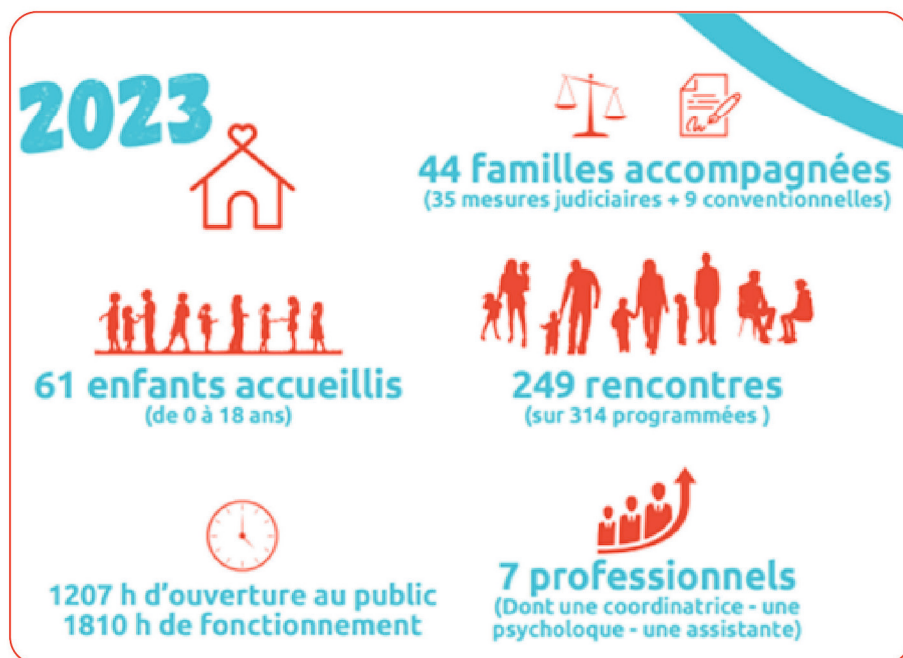
L'Udaf 33 répond en offrant son assistance sous différentes formes :

- Mise à disposition de locaux
- Administration du personnel
- Gestion/Comptabilité
- Mise à disposition de véhicules
- Communication
- Vie associative
- Développement associatif
- Co-portage de projets
- Co-portage d'actions



LE PÔLE ACTION FAMILIALE, ANIMATION INSTITUTIONNELLE, INNOVATION

ESPACE RENCONTRE



L'espace de rencontre est un lieu, qui dans l'intérêt de l'enfant, permet l'exercice du droit de visite, la remise de l'enfant à un autre parent, ou la rencontre entre l'enfant, ses parents, ses grands-parents ou toute personne titulaire d'un droit de visite.

L'équipe constituée en 2022 s'est attachée à mettre en pratique les modalités d'organisation du service et à déployer l'activité de l'Espace Rencontre. Elle s'est étoffée au fil des mois en lien avec l'augmentation du nombre des familles accueillies.

En fin 2023, le service se compose de 7 accueillants dont la psychologue et la coordinatrice du service. Une secrétaire vient compléter l'équipe.

Tous sont des professionnels du champ médico-social, formés à l'écoute et à l'accompagnement du lien parent-enfant. La première équipe des accueillants a suivi dans le courant de l'année 2022 une formation spécifique d'intervenant en Espace Rencontre.

LE PÔLE ACTION FAMILIALE, ANIMATION INSTITUTIONNELLE, INNOVATION

ESPACE RENCONTRE

↳ Organisation de l'activité



L'Espace Rencontre est ouvert pour les rencontres tous les samedis.

L'Espace Rencontre a été pensé pour que les familles se sentent "comme à la maison", afin que parents et enfants se réapproprient et dédramatisent ces temps de rencontre.

Les mercredis sont dédiés à la conduite :

- Des rendez-vous préalables avec chaque parent, l'enfant, lors de l'ouverture de la mesure
- Des entretiens intermédiaires : pour les parents visiteurs cet entretien a lieu avant et après les visites
- Des entretiens de fin de mesure : pour les parents visiteurs cet entretien a lieu avant et après les visites.

Le service assure un accueil téléphonique les lundis et mercredis entre 15 h et 18 h, les vendredis de 13 h à 16 h.

↳ Tissage du réseau

Le travail de communication et de liens avec le réseau s'est poursuivi tout au long de l'année 2023 à travers des échanges pour favoriser l'orientation des familles et l'interconnaissance des acteurs :

L'orientation des familles :

- Maison du Département des Solidarités pour le suivi commun de certaines familles et des orientations réciproques
- Points d'accès aux droits, associations intervenant autour des familles et/ou des ruptures familiales, maison des adolescents, CCAS....
- Gendarmerie (Cape : cellule d'atteintes aux personnes, dédiée aux violences intrafamiliales)
- Des liens réguliers sont entretenus avec les Magistrats par mail pour préciser leurs décisions

L'interconnaissance des acteurs :

L'équipe poursuit également sa participation à un travail porté par la Caisse d'allocations familiales de la Gironde autour du « parcours séparation ».

Les partages des pratiques :

Participation aux rencontres régionales organisées par la Fédération Française des Espaces Rencontres (FFER), qui rassemblent les opérateurs de ce territoire.

Le service travaille parallèlement avec les Udaf qui portent elles-mêmes un service Espace Rencontre et participent à des rencontres organisées par l'UNAF.

LE PÔLE ACTION FAMILIALE, ANIMATION INSTITUTIONNELLE, INNOVATION

ESPACE RENCONTRE

↳ Données d'activité

Type de situations

Origines des mesures

Judiciaires	35
Conventionnelles	9

Situation de violence intra-familiale	11
Situation où au moins un des parents présente une problématique d'addiction	5

Evolution des dossiers en 2023

Nouvelles mesures 2023	44
Mesures clôturées avant le 31/12/2023	19
Mesures en cours au 31/12/2023	22

Rencontres programmées et réalisées

Nombre de rencontres programmées dans l'année	314
Nombre de rencontres réalisées dans l'année	249

Répartition des visites par autorisation de sortie

Sans sortie : Toutes les visites se déroulent à la Maison des Familles	252
Partielle : Période sans sortie autorisée qui précède une période avec sorties	13
Totale : Possibilité de sortie du parent visiteur avec le ou les enfants. L'accueil et le départ se déroulent dans les locaux.	49

Répartition par âge des 61 enfants accueillis

Moins de 2 ans	2
de 2 ans à moins de 4 ans	10
de 4 ans à moins de 7 ans	12
de 7 ans à moins de 11 ans	20
de 11 ans à moins de 14 ans	10
de 14 ans à moins de 18 ans	7
TOTAL	61

LE PÔLE ACTION FAMILIALE, ANIMATION INSTITUTIONNELLE, INNOVATION

ESPACE RENCONTRE

↳ Les orientations pour 2024

Le travail de tissage de réseau pour faire connaître l'Espace Rencontre et favoriser l'orientation des familles :

- Participation à des événements du territoire,
- Organisation de rencontres avec les acteurs du Sud Gironde...
- La participation de l'équipe au groupe de travail porté par la CAF et à la mise en place d'un temps fort autour du « parcours séparation »

L'activité de l'Espace Rencontre se déroule au sein de la Maison des familles de l'Udaf qui accueille par ailleurs un service de médiation familiale porté par l'association « Famille en Gironde ». Un projet est en cours entre nos deux structures pour organiser des groupes de parole d'enfants de parents séparés.

En 2024, l'Espace rencontre intégrera le réseau « Promeneur du Net Parentalité »,

Organisation des temps d'accueil les samedis pour permettre à des familles de déjeuner sur place les samedis midi.



LE PÔLE ACTION FAMILIALE, ANIMATION INSTITUTIONNELLE, INNOVATION

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

↳ **Espace Information Nouveaux Parents** sur Bordeaux et sa Métropole



L'**E.I.N.P.** a été créé en 2006 pour répondre aux questions que se pose tout nouveau parent pendant la grossesse et/ou lors du retour à la maison après la naissance. Il a pour vocation de **favoriser la création de liens entre eux et leur nouveau-né**. Il s'agit d'une action de soutien à la parentalité, conduite **en partenariat avec la Maternité de Bordeaux Nord** auprès des parents, au moment de la naissance de leur enfant.



L'EINP ce sont des ateliers :

- d'initiation au **massage** de bébé
- d'initiation au **portage** en écharpe
- « **signe** avec bébé »
- premiers **secours** → Nouveau !
- **cafés** des parents (visio)



Le Pôle action familiale, animation institutionnelle et innovation, se charge de la coordination de cette action : recherche d'intervenants, inscription des familles aux ateliers, accueil des familles, diffusion de la communication auprès des services de la maternité et sur les réseaux sociaux.



La poursuite de cette activité dans les locaux de l'Udaf 33 a été réexaminée début 2023 avec la maternité Bordeaux Nord, d'autant que ces modalités semblent convenir aux familles. Il en est de même pour les intervenantes, qui pouvaient être confrontées par le passé à des difficultés de disponibilité de la salle dédiée aux ateliers au sein de la Maternité. Une convention a été signée en ce sens.



10

Ateliers
portage



10

Ateliers
massage



18

Signe
avec bébé



1

Premiers
Secours



126

Participants

LE PÔLE ACTION FAMILIALE, ANIMATION INSTITUTIONNELLE, INNOVATION

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

↳ «T'es parent» dans le Sud Gironde



« T'es parent » s'adresse à des familles du Sud Gironde qui ont un ou plusieurs enfants âgés de 0 à 3 ans

T'es parent ce sont des ateliers :



- d'initiation au **massage** de bébé
- d'initiation au **portage** en écharpe
- « **signe** avec bébé »
- **motricité / éveil**
- premiers **secours**
- **cafés** des parents



A l'identique des ateliers proposés dans le cadre de l'EINP, les ateliers du « t'es parent » ont pour objectif :

- De créer un espace d'échange des pratiques et de solidarité entre parents d'un jeune enfant ou les futurs parents,
- De rassurer les primo-parents sur leurs capacités à s'occuper de leur nouveau-né,
- De favoriser la création de liens entre les parents et leur enfant,
- D'orienter les parents si nécessaire vers les professionnels et les dispositifs qui répondront à leurs besoins.
- De favoriser les échanges et les liens entre parents, et à terme leur implication dans le pilotage de l'action.



L'implantation de la Maison des familles du sud Gironde a permis de relever que, sur ce secteur, peu de réseaux sont proposés pour les nombreuses jeunes familles et familles monoparentales. C'est le cas particulièrement pour les parents qui ne sont pas usagers des crèches, et ceux qui sont sans activité professionnelle. L'Udaf 33 propose depuis 2022, plusieurs ateliers en itinérance et des conventions ont été passées avec plusieurs CDC. Cette démarche « d'aller vers » s'est poursuivie sur quelques ateliers en 2023.



7

Ateliers
portage



7

Ateliers
massage



11

Signe
avec bébé



8

Motricité
Eveil



1

Premiers
Secours



103

Participants

LE PÔLE ACTION FAMILIALE, ANIMATION INSTITUTIONNELLE, INNOVATION

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

↳ **Matinée des familles** en Sud Gironde

Organisée le 3 juin dans les locaux de l'ALSH de Langon en partenariat avec la CDC du sud-Gironde. 15 partenaires et associations ont participé à l'organisation de cette manifestation.

La matinée s'est articulée autour de plusieurs activités :

- Un forum des associations et partenaires, afin que les familles puissent repérer les ressources locales : 15 partenaires dont la CAF, la PMI, des associations locales et familiales étaient présents sur ces stands. 
- des ateliers ou petites conférences sur des thèmes liés à la parentalité, destinés aux parents d'enfants de 0 à 6 ans.
 - « je peux et je veux faire tout seul »,
 - « jeu t'aime, je grandis »,
 - « quand je pleure, je te parle »,
 - « naissance : ma réalité, les réalités »,
 - « ces émotions qui nous dépassent »,
 - « bienvenue à l'école »,
 - « mon enfant ne dort pas »,
 - « les enfants extraordinaires ».
- des ateliers pour les enfants à faire en famille
 - motricité éveil,
 - contes
 - patouille
- accueil des enfants afin que les parents puissent assister sans contrainte à ces temps d'échanges.
- un « apéro des familles » a clos cette matinée

Cette matinée des familles a favorisé la reconnaissance de l'Udaf comme acteur incontournable du soutien à la parentalité. Ainsi, nous sommes associés aux groupes de travail mis en œuvre par la Communauté des Communes du Sud Gironde au titre de la CTG.

Cet événement nous a également permis de faire du lien avec des associations du territoire, ce qui a favorisé auprès d'elles l'enclenchement de démarches d'agrément ou des rapprochements dans l'optique de porter des projets communs.



106

Participants

LE PÔLE ACTION FAMILIALE, ANIMATION INSTITUTIONNELLE, INNOVATION

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

↳ Mercredi des parents



Les mercredis des parents : deviennent « Questions de parents »



En 2023, « Questions de parents » de Bordeaux Métropole et de Sud Gironde ont abordés les thèmes suivants :

- "Ces repas qui virent au cauchemar"
- "Ces émotions qui envahissent nos enfants"
- "Ces écrans qui nous accaparent"
- "L'épuisement parental"
- "Comment concilier vie familiale et vie de couple"
- "le sommeil chez l'enfant"
- "La magie des histoires et des livres chez les tous petits"
- "Magie autour d'histoires et comptines avec les enfants"
- "Parent solo, mon quotidien"
- "Punition, sanction et retour au calme"
- "Gérer mon quotidien de parent"
- "L'autonomie"



- Initialement « Questions de parents » ont été mis en place sur le Sud-Gironde pour venir en relais du « T'es parent ». Ils permettent aux parents de se retrouver, en présentiel ou visio, accompagnés par un professionnel. Les séances visent à favoriser les échanges entre les parents, l'intervenant répond directement à leurs questions, apporte des informations sur le sujet et régule si nécessaire le débat.
- Des campagnes régulières d'information et de communication sont nécessaires pour faire connaître les ateliers, notamment via les réseaux sociaux
- Fin 2023, afin de s'harmoniser avec la dénomination adoptée par le réseau Udaf-Unaf, «les mercredis des parents » sont renommés « Questions de parents ».
- Nous avons également lancé un rapprochement avec les services de protection de l'Udaf et le Centre Parental Départemental l'Amarrage (accompagnement de jeunes mères mineures) afin d'ouvrir à ces publics nos ateliers de soutien à la parentalité.



En 2023, deux « Questions de parents » ont eu lieu en itinérance dans le sud Gironde, en partenariat avec la CDC du bazadais et l'association « Drôles & Co ».



14

Rencontres



120

Participants

LE PÔLE ACTION FAMILIALE, ANIMATION INSTITUTIONNELLE, INNOVATION

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

↳ **Le P'tit déj des Parents** avec la Maison Départementale des Adolescents (MDA)



L'Udaf 33 est particulièrement attachée à ce que les familles d'adolescents puissent être reçues à la MDA dans un cadre qui leur est dédié. Ainsi elle a favorisé la création du « P'tit Déj des parents » qui a lieu un samedi matin par mois à Bordeaux, action qu'elle co-anime depuis plusieurs années.

Le « P'tit Déj des parents » est organisé à la MDA et fait l'objet d'une programmation annuelle. Différents thèmes sont présentés et soutenus par des intervenants extérieurs.

L'Udaf, cofondatrice de la Maison des adolescents de la Gironde, a maintenu sa participation à la gouvernance de cette association. Elle occupe désormais trois sièges d'administrateurs.

Les deux bénévoles de l'Udaf très investies dans l'action « P'tit déj des parents » qui se déroulent sur Bordeaux ont poursuivi leur participation à l'animation des matinées et ont été rejointes par une troisième personne. Les flyers sont réalisés chaque année par la chargée de communication de l'Udaf33

En 2023 les P'tit Déj des parents conduits à Bordeaux ou en visio-conférences, ont abordé les thèmes suivants avec les parents :

- Orientation scolaire : quelle place pour les parents ?
- Les jeunes, le sexe et le genre,
- Santé mentale des parents... en parler ?
- La place dans la famille recomposée
- Vie virtuelle / vie sociale
- Troubles du comportement alimentaire
- Mon ado ne va pas bien
- Des pères et des ados

L'objectif du p'tit déj est double : c'est à la fois un groupe de parole, permettant aux parents la co-construction de réponses à leurs interrogations quant à leurs ados et la mise en lumière des ressources disponibles dans leur environnement.



9
P'tits déj

En 2024, l'Udaf poursuivra son implication à la Maison des adolescents, tant par sa présence active au Conseil d'administration que par l'investissement de ses bénévoles dans l'animation des « p'tit déj' des parents » mensuels.

LE PÔLE ACTION FAMILIALE, ANIMATION INSTITUTIONNELLE, INNOVATION

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

↳ Les Vendredis des familles

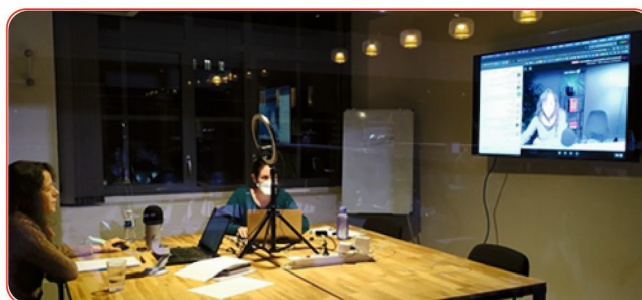


En 2023, les thèmes abordés ont été les suivants :

- **Donner confiance à son enfant**
- **Le burn-out parental**



- Les participants ont la possibilité d'intervenir tout au long des webinaires pour poser leurs questions, réagir aux propos des intervenantes, à travers le tchat en ligne. Il y a souvent de nombreux échanges entre familles : l'anonymat semble libérer la parole. Certains parents parlent de leur vécu, donnent des témoignages, échangent des solutions...
- Cette action a été portée par la CAF de la Gironde dans le cadre du Réseau Ecoute, Appui et Accompagnement à la Parentalité (REAAP), et soutenue par la CDC du Sud Gironde. Les associations familiales de l'Udaf33 y ont contribué en communiquant largement à leurs réseaux dans toute la Gironde.
- Les familles ont la possibilité de voir ou revoir tous les webinaires organisés depuis 2020 sur la chaîne YouTube de l'Udaf33 qui totalise à ce jour près de 1520 vues pour les neuf thématiques abordées.



137

Participants



215

Vues en replay



LE PÔLE ACTION FAMILIALE, ANIMATION INSTITUTIONNELLE, INNOVATION

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

↳ Les orientations pour 2024

En comparaison avec l'année 2022, et sans prendre en compte les ateliers proposés dans le cadre de la "matinée des familles" du Sud Gironde qui était un événement ponctuel, l'Udaf a accompagné en 2023 106 actions de soutien à la parentalité (ateliers EINP, T'es Parent, Vendredi des familles, Questions de parents et P'tit déj des parents de la MDA), contre 68 sur l'année précédente.

Sur 2024 :

- L'Udaf s'attachera à maintenir ce niveau d'activité,
- Selon les retours de notre demande au REAAP au titre de 2024, nous lancerons sur Bordeaux une offre d'atelier motricité-éveil très apprécié des familles sur le Sud Gironde,
- L'Udaf continuera d'avancer dans l'expérimentation de l'intégration de familles aux besoins spécifiques dans ses ateliers. Ce point fera l'objet d'un bilan avec nos intervenants,
- Nous allons également généraliser sur toutes nos actions l'enquête de satisfaction sous un format numérique. A ce jour sur les actions en présentiel nous diffusons des questionnaires sur un support papier, ce qui génère un important travail de dépouillement.
- Nous avons répondu en début d'année à un appel à projet de la CAF pour l'expérimentation de la mise en œuvre du soutien individuel à la parentalité sur l'un des territoires du Médoc. A notre sens, le soutien individuel doit conduire les familles à aller parallèlement ou en suivant vers des actions collectives. Si nous étions retenus pour cette expérimentation en 2024, il serait alors nécessaire en lien avec nos associations de développer une offre d'ateliers collectifs entre 2024 et 2025.

LE PÔLE ACTION FAMILIALE, ANIMATION INSTITUTIONNELLE, INNOVATION

REPIT PARENTAL

↳ Garderies solidaires



Favoriser le répit des familles monoparentales et celles avec un enfant en situation de handicap, proposer un accueil inclusif d'enfants les samedis après-midi de 14 h à 18 h dans un lieu adapté, sur le principe de gratuité pour les familles.



- Une période de familiarisation adaptée aux besoins de chaque enfant,
- Des animations, des activités, des jeux adaptés à l'âge des enfants,
- Un « café des parents » : ateliers de soutien à la parentalité à l'ouverture de la garderie, pour la création de lien social, de solidarité entre les parents pour rompre l'isolement.
- Les parents auront la possibilité de quitter les lieux pour disposer de temps pour eux-mêmes sur l'après-midi.





LE PÔLE ACTION FAMILIALE, ANIMATION INSTITUTIONNELLE, INNOVATION

REPIT PARENTAL

↳ Garderies solidaires (suite)

L'année 2023 se caractérise par un important travail visant à rassembler les partenaires autour du projet, afin de valider le cadre de fonctionnement des garderies solidaires et rechercher des financements.

Nous avons inscrit une première action dans le cadre de la Convention d'objectif : une garderie solidaire sur le Haillan dans une Maison d'assistantes maternelle. Elle devait être une structure légère en termes d'obligations et de moyens. Cependant à l'issue de plusieurs échanges avec la mairie de Bordeaux qui a proposé son partenariat pour deux garderies Bordelaises, la CAF et le conseil départemental, il s'est avéré que le projet devait être consolidé et notamment s'adosser à la création d'Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) de type micro-crèche en support de l'activité.

Dans ce cadre, les garderies fonctionneraient selon les modalités suivantes :

- Création de deux micro-crèches en support de l'activité,
- Encadrement uniquement par des professionnels petite enfance,
- Accueil inclusif d'enfants âgés de 0 à 6 ans,
- Ouvertes aux familles monoparentales et celles avec un enfant en situation de handicap,

Enfin l'Udaf a souhaité donner une nouvelle dimension à ses projets de garderies solidaires Bordelaises.

Celles-ci doivent favoriser l'accès à un mode d'accueil individuel ou collectif à des familles peu usagères de ces dispositifs. Nous avons candidaté à l'appel à projet petite enfance de l'Unaf pour lequel nous avons été retenus.

Les orientations pour 2024

- Finaliser le modèle de financement des garderies avec les partenaires, la Caisse d'allocations familiales de la Gironde, la Ville de Bordeaux, la Cité éducative,
- Convenir des modalités pratiques de coordination avec les Directions des structures qui accueilleront l'activité,
- Renforcer les partenariats nécessaires visant à favoriser l'accès de familles vulnérables ou en difficulté à un mode d'accueil de la petite enfance, collectif ou individuel.
- Constituer l'équipe des professionnels qui interviendront auprès des enfants et leurs familles,
- Déposer la demande d'agrément auprès du Conseil départemental,
- Etudier la concordance du local de la MAM avec le référentiel bâtimentaire EAJE.

LE PÔLE ACTION FAMILIALE, ANIMATION INSTITUTIONNELLE, INNOVATION

HABITAT INCLUSIF



L'Udaf33 ne s'est jusqu'ici jamais engagée sur le sujet de l'habitat inclusif. Ainsi, dans le cadre de l'étude de faisabilité engagée en 2023, ce domaine, nouveau pour elle, devait être exploré avec pour finalité d'apporter en interne une connaissance permettant au Conseil d'administration de l'Udaf de prendre une orientation sur le montage éventuel d'un premier projet de type "famille gouvernante"

En 2023 dans le cadre de la réalisation de l'étude de faisabilité nous nous sommes attachés à :

- conduire une large **recherche documentaire** autour du sujet de l'habitat inclusif. Elle a visé à recenser à la fois les éléments disponibles dans notre réseau national, local, les références réglementaires, les données et orientations départementales, le cadre de mise en œuvre d'un projet d'habitat inclusif,
- lancer **une démarche de benchmark** auprès d'une association membre de l'Udaf (Unafam) et plusieurs Udaf pour bénéficier d'un retour d'expérience,
- **repérer les acteurs girondins** sur lesquels l'Udaf pourrait s'appuyer dans le cadre du montage d'un projet,
- entamer la **rédaction de l'étude de faisabilité**.

Cette étude de faisabilité doit s'achever courant 2024.

LE PÔLE ACTION FAMILIALE, ANIMATION INSTITUTIONNELLE, INNOVATION

LES ACTIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES OU À DESTINATION DES SENIORS

↳ Action "Dis papi, dis mamie"



« Dis papi, dis mamie, c'était comment la vie quand vous étiez petits ? »

Ce projet est né au sein de la Commission vieillissement de l'Udaf 33 de la Gironde, qui a eu l'idée de proposer l'intervention de seniors à partir de 50 ans auprès d'un public d'enfants de 7 à 10 ans pour venir raconter une anecdote de leur vie.

Les seniors bénévoles, nommés « les conteurs » sont des passeurs de mémoire, qui à travers leurs histoires personnelles font découvrir aux plus jeunes une autre façon de vivre, un autre quotidien autour de thèmes tels que...

- Dis Papi, raconte-moi la vie de quartier à Bordeaux dans les années 1960 ?
- Dis Mamie, raconte-moi l'histoire de ta grand-mère en Bretagne.
- Dis mamie, raconte-nous tes vacances dans les Pyrénées près du Gave.
- Dis Mamie, parle nous des épiceries dans les années 50 ?
- Dis Mamie, comment es-tu devenue danseuse ?
- Dis Mamie, quels sont tes souvenirs de colonies de vacances.
- Dis Papi, tu faisais comment sans les écrans avant ?
- Dis papi, raconte-moi tes vacances d'été à la plage en 1948.

L'équipe « action familiale, animation institutionnelle et innovation » contribue à la coordination de l'action dans le cadre de conventions de partenariat.

Sur 2023 les ateliers "Dis Papi" se sont déroulés dans 5 structures de Talence, Pessac, Le Barp (en lien avec une association de l'Udaf). Des rencontres et un "pot des conteurs" ont été organisés, ils ont permis de remercier les bénévoles, d'échanger sur leurs expériences et leur vécu de cette action.



La commission va examiner les axes de développement de cette activité très appréciée des jeunes, des bénévoles et des partenaires, notamment autour du maintien de la dynamique des groupes de « conteurs », à nouveau un pot des conteurs sera organisé dans cette optique en 2024.

Le but poursuivi serait de créer des groupes locaux autonomes de conteurs à la fois pour favoriser les animations locales, le lien social entre seniors.

Il est également prévu de développer ce projet sur le Sud Gironde avec le partenariat d'une autre association de l'Udaf (Solidarité sud Gironde).



11

Rraconteurs



65

Enfants



5

Structures

LE PÔLE ACTION FAMILIALE, ANIMATION INSTITUTIONNELLE, INNOVATION

LES ACTIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES OU À DESTINATION DES SENIORS

↳ Ateliers logement seniors



Dans le cadre d'un partenariat avec l'ASEPT, une salariée de l'Udaf 33 anime des ateliers habitat.

Chaque module aborde des outils qui permettent aux seniors de :

- Prendre conscience des liens entre santé, bien être et Habitat
- Partager des astuces pour vivre plus sainement à son domicile : qualité de l'air, utilisation de produits du quotidien, ...
- Recevoir des conseils pour limiter les dépenses énergétiques et optimiser son budget

Ces ateliers permettent également aux seniors de partager des moments de convivialité et de rompre leur isolement.

En 2023, deux ateliers ont été mis en place à Bordeaux et Ste Hélène.

Trois nouveaux ateliers seront animés en 2024



1 atelier = **5** modules de **2** heures



2

Ateliers



19

Bénéficiaires

LE PÔLE ACTION FAMILIALE, ANIMATION INSTITUTIONNELLE, INNOVATION

MÉDAILLE DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE



La Médaille de la Famille a été créée en 1920 pour récompenser les pères et mères ayant élevé « dignement » une famille nombreuse.

Historiquement, depuis leur création en 1945, les Udaf ont instruit les dossiers de candidature pour l'attribution de la Médaille de la famille.

En 2022, cette distinction honorifique a été profondément remaniée et actualisée pour devenir la « **Médaille de l'enfance et des familles** ».

Un de ses objectifs est toujours de récompenser les parents de familles nombreuses ayant montré « un constant effort pour les élever dans les meilleures conditions matérielles et morales possibles ».

Elle a été élargie aux membres de la famille ayant élevé des frères et sœurs, des orphelins apparentés, aux personnes veuves de victimes de terrorisme... Elle peut également être remise à des professionnels ou des bénévoles ayant dédié leur activité au domaine de l'enfance de la famille. C'est la préfecture du département qui édite un arrêté mentionnant les personnes à qui cette médaille est attribuée. Certaines candidatures peuvent être transmises au ministère pour une remise nationale au cours d'une cérémonie qui se déroule à l'Elysée.

Les dossiers reçus en 2023 sont instruits pour la promotion 2024. Cinq dossiers de familles ont été transmis à l'Udaf 33. Nous avons également étudié les candidatures possibles de trois bénévoles et une professionnelle. La commission se réunira au début de l'année 2024 pour finaliser l'étude de ces dossiers après enquêtes auprès des familles. Elle transmettra ses avis à la Préfecture qui statuera et produira un arrêté avant la date de la fête des mères. Certaines mairies organisent parfois une cérémonie de remise de médaille à l'occasion de cette fête.

En 2024, l'Udaf instruira les dossiers arrivés dans l'année pour la promotion 2025. La commission souhaite faire connaître davantage cette distinction et la rendre plus accessible à toutes les familles afin de valoriser le rôle des parents.

LE PÔLE PROTECTION

LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2023

↳ **L'Udaf de la Gironde désignée « chef de file » de la cellule d'appui aux cas complexes en protection juridique des majeurs.**



A l'initiative de la DDETS* de la Gironde, les 5 services MJPM de Gironde (l'Association Laïque Le Prado, l'APAJH Gironde, l'ATINA, l'AOGPE et l'Udaf Gironde) ont conçu et proposé un projet de création d'un service expérimental et innovant d'appui aux cas complexes en matière de protection juridique des majeurs.

Ce projet expérimental, désigné La main des 5, s'inscrit pleinement dans les orientations du Schéma régional des MJPM 2020-2024 sur la base du constat que « les mandataires font face à l'augmentation des situations impliquant des personnes avec des troubles psychiques et/ou addictions, du surendettement, des situations de précarité extrême / SDF et une forte instabilité ». Il vise à « renforcer la qualité des accompagnements », au travers notamment de « l'expérimentation d'une cellule départementale des cas complexes ».

L'objectif de La main des 5 est donc d'apporter un étayage afin de favoriser à la fois un exercice serein de la mesure, l'autonomie et l'autodétermination de la personne et ce dans le cadre d'un principe de subsidiarité par rapport aux services sanitaires, sociaux ou médico-sociaux, et plus généralement, de tout dispositif de droit commun.

Si le déploiement de cette activité ne sera effectif qu'en 2024, 2023 est marquée par un travail conséquent de structuration, en partenariat avec l'ensemble des associations concernées :

- Définition du service
- Formalisation du projet
- Elaboration du budget prévisionnel
- Elaboration des fiches de postes
- Recrutement du directeur de la cellule d'appui aux cas complexes
- Formalisation de la convention cadre de coopération inter-associative
- Recherche de locaux

L'Udaf, désignée « chef de file » du projet par l'ensemble des associations, a pris une part de premier rang à cette phase de structuration.

LE PÔLE PROTECTION

LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2023

↳ Phase préparatoire à la signature d'un CPOM* avec la DDETS*

A l'initiative de la DDETS de la Gironde, l'Udaf a pris part, aux côtés des 4 autres services MJPM du département, à la définition d'un cadre homogène de conventionnement pluriannuel d'objectifs et de moyens (définition des objectifs stratégiques, des objectifs opérationnels, des indicateurs de suivi).

Pour l'Udaf, cette contribution a mis en exergue la nécessité de renforcer l'utilisation de l'ensemble des applications proposées par le logiciel métier (logiciel UNIT), afin de disposer d'un système d'information fiable, qui permette de mesurer de façon efficiente les indicateurs attendus, et les objectifs qui auront été définis.

↳ Le renforcement des partenariats

Dans le souci constant de respect des droits fondamentaux des personnes protégées et leur inclusion, plusieurs partenariats ont été renforcés ou formalisés :

- Auprès de commissaires de justice, notamment dans le cadre de l'établissement des inventaires ;
- Auprès d'un cabinet d'avocats, en soutien des délégués mandataires confrontés à des problématiques juridiques parfois complexes ;
- Auprès d'organismes spécialisés en gestion du patrimoine, afin d'obtenir des propositions de placements financiers présentant les meilleurs taux de rentabilité tout en veillant à la sécurité des placements ;
- Auprès d'institutions telles que la CPAM de la Gironde, afin de faciliter les modalités de collaboration et d'échanges d'informations concernant les personnes protégées, et ainsi réduire des délais de traitement de leurs demandes et garantir un meilleur accès aux soins.

↳ La poursuite de la démarche d'amélioration continue de la qualité

En lien avec les objectifs généraux et opérationnels définis dans le cadre du CPOM, le travail d'amélioration continue de la qualité se poursuit au sein du service MJPM de l'Udaf.

Pour illustration, en 2023, la structuration d'une modalité de participation des personnes majeures protégées au fonctionnement du service, à travers la formation au Facile à Lire et à Comprendre (FALC) a été opérée ; cette formation, suivie de l'animation d'un groupe de personnes protégées chargé de « traduire » l'ensemble des supports de communication du service, sera mis en place dès le début de l'année 2024.

LE PÔLE PROTECTION

LE SERVICE MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES MAJEURS

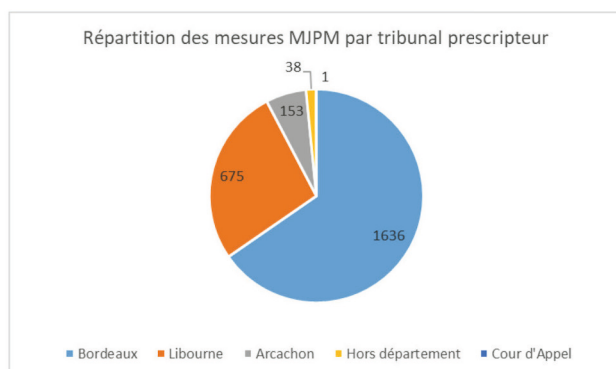
↳ Evolution globale du nombre de mesures MJPM confiées à l'Udaf de la Gironde

Evolution du nombre des mesures MJPM Période 2021 -2023				
	2021	2022	2023	Evolution 2021-2023
Sauvegardes de justice avec mandat spécial	73	55	60	- 18%
Curatelles	1541	1569	1568	2%
Tutelles	785	804	802	2%
MAJ	1	2	1	0%
Subrogés tuteurs / curateurs	21	29	30	43%
Tutelles / curatelles ad hoc	46	25	39	-15%
Co tutelles / co curatelles	3	2	3	0%
Mandats de protection future	2	2	0	-100%
TOTAL du nombre de mesures	2472	2488	2503	1,3%

Le niveau global d'activité de l'exercice 2023 est stable par rapport à l'année précédente ; la progression de 0,6% du nombre total de mesures (+ 15 mesures entre le 1er janvier et le 31 décembre) est en effet marginal.

Au-delà, on n'observe pas d'évolution majeure dans la répartition des différentes mesures de protection :

- Les mesures de curatelle et de tutelle, représentent plus de 95% du nombre total de mesures (respectivement 63% et 32%) ;
- Les MAJ, ainsi que les mesures de co-curatelle ou co-tutelle sont tout à fait marginales ;
- L'augmentation du nombre de sauvegardes de justice en cours au 31 décembre 2023 (au augmentation de 9% par rapport à la même période en 2022) est peu significative, les mesures de sauvegarde de justice reflétant davantage le flux de nouvelles mesures (ces mesures étant généralement transformées ensuite en mesure de curatelle ou de tutelle).



Près des 2/3 des mesures confiées à l'Udaf sont ordonnées par les magistrats du Tribunal de Bordeaux (65%), tandis que 27% proviennent du tribunal de Libourne.

LE PÔLE PROTECTION

Les flux de mesures MJPM en 2023

Les nouvelles mesures MJPM confiées à l'Udaf de la Gironde

Le nombre de nouvelles mesures confiées à l'Udaf reste très soutenu, mais à un niveau plus proche de celui constaté en 2021 ; l'année 2022 semble en effet avoir été tout à fait exceptionnelle, en particulier s'agissant des mesures de sauvegarde de justice.

Evolution du nombre de nouvelles mesures MJPM Période 2021 -2023				
	2021	2022	2023	Evolution 2021-2023
Sauvegardes de justice avec mandat spécial	102	180	104	2%
Curatelles	94	109	112	19%
Tutelles	47	52	38	-19%
Subrogés tuteurs / curateurs	7	7	7	0%
Tutelles / curatelles ad hoc	13	3	20	54%
Co tutelles / co curatelles	1	0	1	0%
TOTAL du nombre de mesures	264	351	282	6,8%

Dans un contexte de turn-over relativement conséquent, et de la nécessité d'accompagner des jeunes professionnels dans leurs prises de fonctions, ce ralentissement du nombre de nouvelles mesures a été sollicité, afin de garantir un niveau de qualité satisfaisant pour les personnes ainsi mises sous protection juridique.

Les clôtures de mesures MJPM gérées par l'Udaf de la Gironde

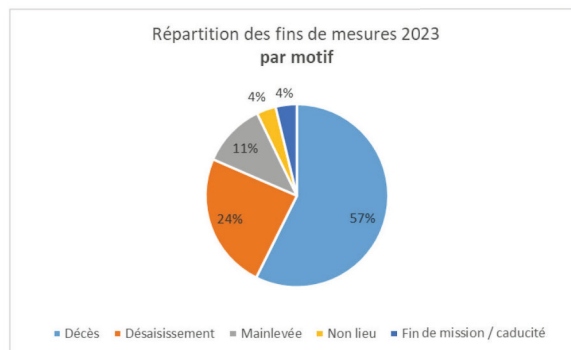
Evolution du nombre de fins de mesures MJPM Période 2021 -2023				
	2021	2022	2023	Evolution 2021-2023
Sauvegardes de justice avec mandat spécial	30	127	19	-37%
Curatelles	142	77	128	-10%
Tutelles	116	87	100	-14%
Subrogés tuteurs / curateurs	3	2	6	100%
Tutelles / curatelles ad hoc	18	9	11	-39%
TOTAL du nombre de mesures	309	302	264	-14,6%

S'il reste également soutenu, le nombre de fins de mesures recule en 2023 d'environ 12%.

Le décès de la personne protégée est le motif principal de clôture de la mesure, représentant 57% des situations.

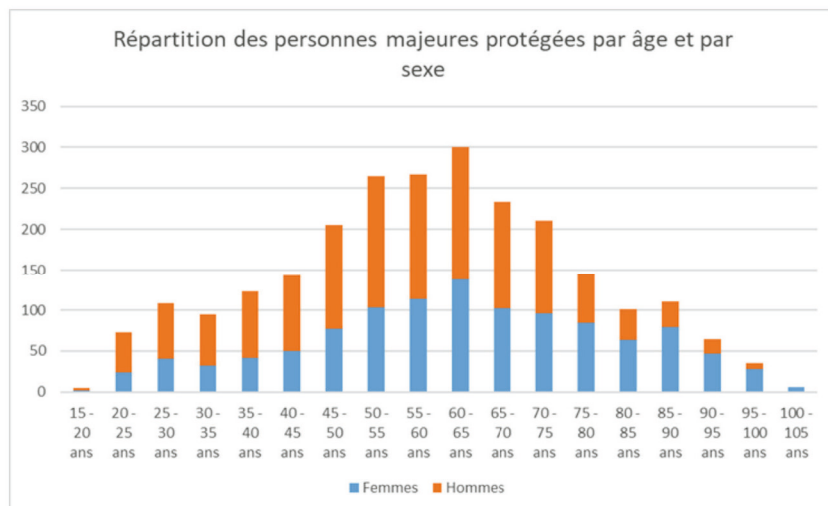
Il représente 76% des motifs de clôture pour les mesures de tutelle, 50% pour les curatelles, et 27% pour les mesures de sauvegarde de justice.

Les dessaisissements représentent un quart des fins de mesures (respectivement, 39% en curatelle, 23% en tutelle et 30% pour les mesures de sauvegarde de justice) ; pour les mesures de tutelle et de curatelle, les dessaisissements sont principalement liés à un déménagement de la personne protégée dans un autre département, donnant lieu à la désignation d'un mandataire judiciaire dans le département cible.



LE PÔLE PROTECTION

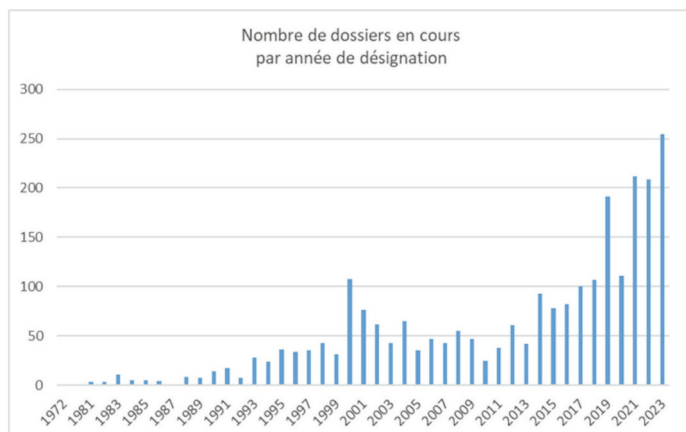
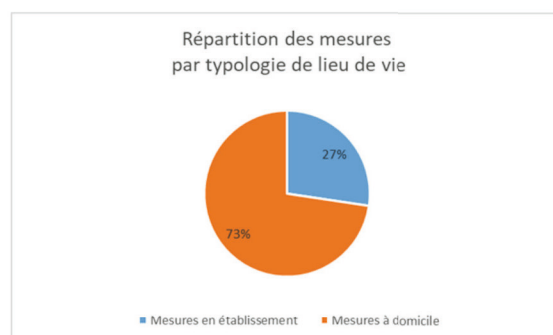
Les personnes protégées



55% des personnes majeures protégées sont des hommes, 45% des femmes.

Un tiers ont entre 50 et 65 ans ; 3% ont moins de 25 ans, ou plus de 90 ans.

Près des 3/4 des personnes protégées vivent en domicile individuel ou familial, tandis que 27% sont hébergés dans un établissement sanitaire, social ou médico-social (essentiellement un EHPAD).



L'Udaf de la Gironde exerce une mesure de protection pour une personne majeure protégée depuis... plus de 50 ans.

La durée médiane des mesures exercées est de 7 ans.

25% des personnes ont une mesure qui a été prononcée pour la première fois il y a 20 ans ou plus, 25% autres ont une mesure depuis moins de 3 ans.

LE PÔLE PROTECTION

LE SERVICE DÉLÉGUÉ AUX PRESTATIONS FAMILIALES

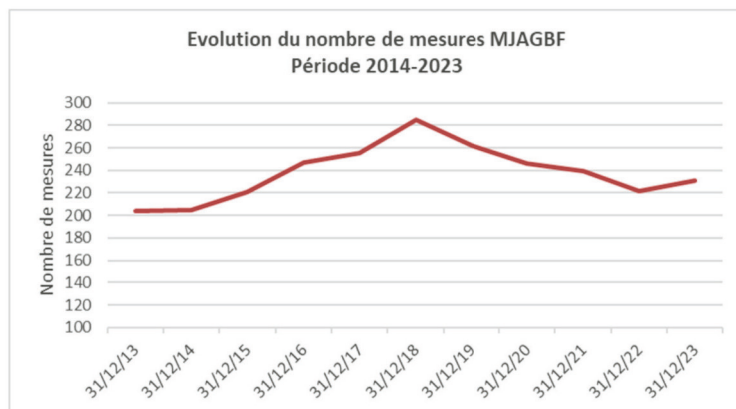
↳ Evolution du nombre de mesures d'aide à la gestion du budget familial

Après plusieurs années successives de réduction du nombre de mesures AGBF, l'exercice 2023 permet de renouer avec une croissance d'activité de plus 4%, ce qui représente un écart de 9 mesures entre le 1er janvier et le 31 décembre.

Evolution du nombre de mesures MJAGBF durant la période 2021-2023			
2021	2022	2023	Evolution 2022-2023
239	222	231	4,1%

Le 1er trimestre 2024 se situe dans la même dynamique, ce qui conduirait à penser que les efforts continus fournis pour plaider à faveur de l'utilité de cette mesure portent des fruits.

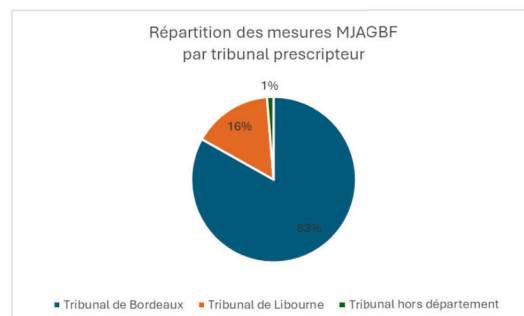
Sur une période plus longue, l'activité 2023 se situe au même niveau que celle enregistrée à l'UDAF fin 2016.



Dans ce contexte, le service DPF de l'Udaf de la Gironde reste pleinement mobilisé pour valoriser et faire connaître les spécificités des mesures AGBF ;

- A l'échelon national, en ayant participé à un groupe de travail au sein de l'Unaf et en collaboration avec le CNDPF (Carrefour national des Délégués aux Prestations Familiales) qui a notamment abouti à la formalisation d'un support de communication «Délégué aux Prestations Familiales – «Référentiel de pratiques » ;
- A l'échelon régional, en ayant contribué à une étude quantitative et qualitative sur les mesures AGBF ;
- A l'échelon local, en poursuivant les initiatives de rencontres partenariales conjointement avec le SA2P de l'AOGPE, notamment avec les services du Département.

Plus de 80% des mesures AGBF confiées à l'Udaf33 ont été ordonnées par un magistrat du Tribunal pour enfants de Bordeaux, tandis que 16% proviennent du Tribunal de Libourne.



LE PÔLE PROTECTION

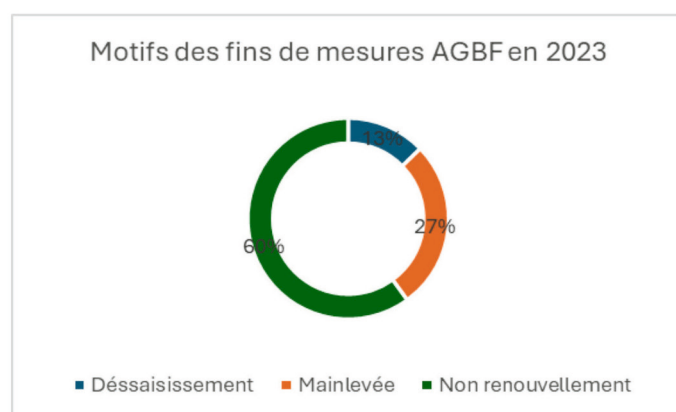
↳ Les nouvelles mesures et fins de mesures AGBF

Le nombre de nouvelles mesures est en nette progression, de plus de 10% par rapport à 2022. Il s'agit-là d'un élément qui semble s'installer durablement, puisque la progression est 28% par rapport au nombre de nouvelles désignations en 2021.

	Evolution du nombre de nouvelles mesures MJAGBF durant la période 2021-2023			
	2021	2022	2023	Evolution 2022-2023
Nombre de nouvelles mesures MJAGBF	50	57	64	12,3%

A l'inverse, le nombre de fins de mesures AGBF survenues en 2023 est plus faible que l'année précédente, en recul de 13 unités, soit 19%

	Evolution du nombre de fins de mesures MJAGBF durant la période 2021-2023			
	2021	2022	2023	Evolution 2022-2023
Nombre de fins mesures MJAGBF	65	68	55	-19,1%



Les non-renouvellements ou les mainlevées sont les 2 principaux motifs de fin de mesure MJAGBF, répartis à parts égales.

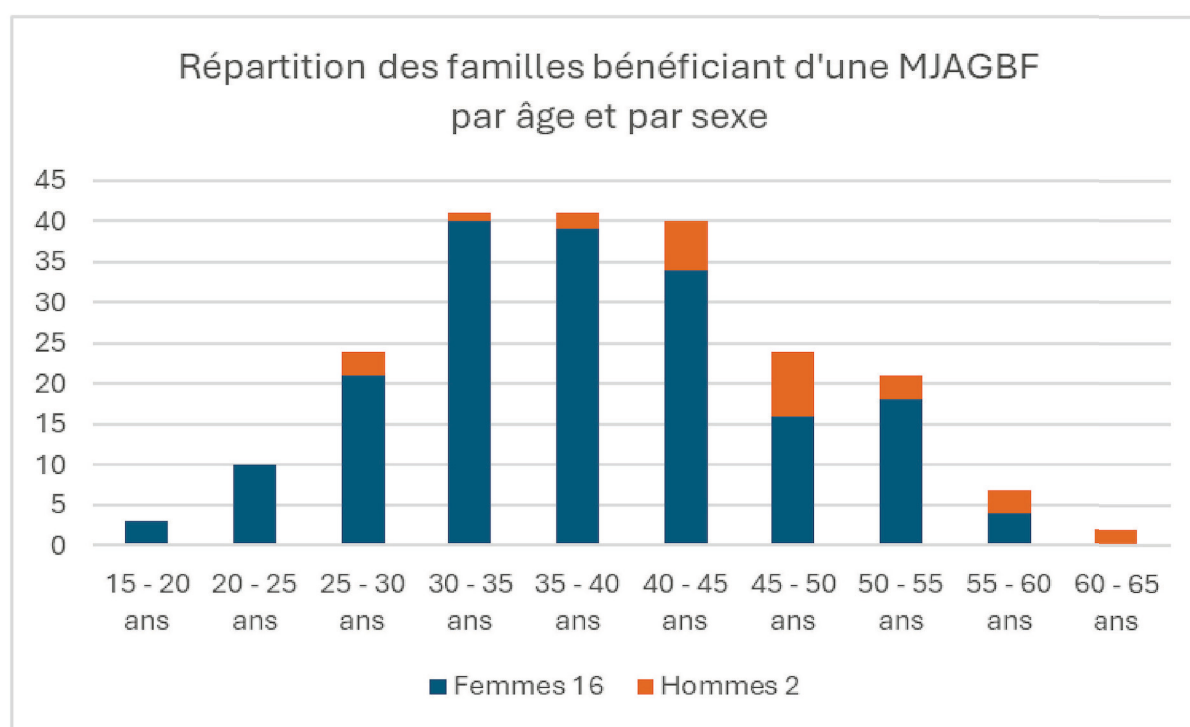
Les dessaisissements sont plus occasionnels, et concernent essentiellement des familles qui ont déménagé dans un autre département.

LE PÔLE PROTECTION

↳ Les familles bénéficiaires d'une mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial

Dans 87% des situations, le parent allocataire est la maman, les pères représentant 13% des situations.

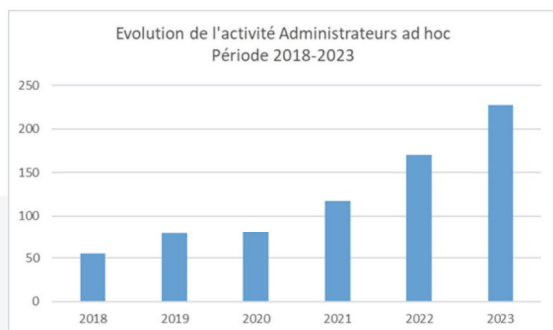
Une majorité des parents (52%) ont un âge compris entre 30 et 45 ans.



LE PÔLE PROTECTION

LE SERVICE ADMINISTRATEURS AD HOC POUR MINEURS

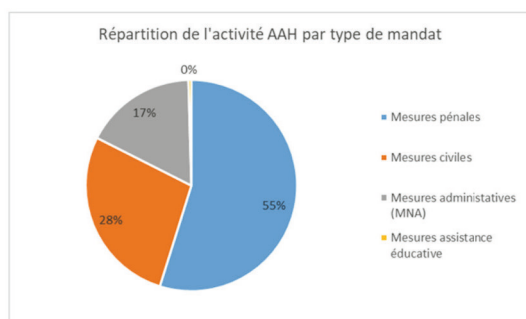
↳ Evolution de l'activité d'administrateurs ad hoc



La croissance du niveau d'activité du service administrateurs ad hoc se poursuit en 2023 de façon très soutenue, le nombre total de mandats exercés ayant progressé de 34% en un an (nombre de mandats exercés au 31 décembre)

Nombre de mandats en cours au 31/12

Evolution de l'activité administrateurs ad hoc Période 2018 - 2023					
2018	2019	2020	2021	2022	2023
55	79	80	117	170	228

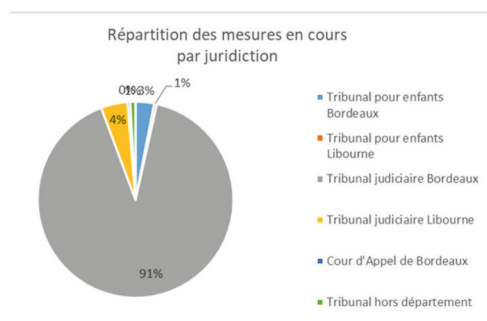


Une majorité des mesures d'administrateur ad hoc confiées à l'Udaf concerne une procédure pénale (55%).

Les mesures en assistance éducative sont marginales (une seule mesure au 31/12/2023), et l'UDAF n'est plus désignée pour des mineurs auteurs.

Si, à l'exception des mesures en assistance éducative, la croissance d'activité concerne l'ensemble des procédures (pénales, civiles ou administratives), l'intensité de cette progression varie selon la nature du mandat.

Ainsi, les mesures administratives (accompagnement dans la démarche de demande d'asile pour les mineurs non accompagnés) représentent au 31/12/2023 17% du volume global d'activité, mais progressent durant l'année 2023 de 50%, tandis que les mesures civiles progressent sur la même période, de 15% «seulement».

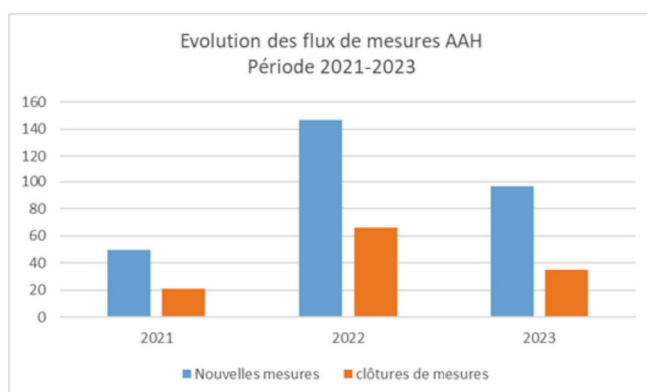


Evolution de l'activité AAH par type de mandat			
	2021	2022	2023
Mesures pénales	68	89	125
Mesures civiles	29	55	63
Mesures administratives (MNA)	17	26	39
Mesures assistance éducative	3	0	1
TOTAL	117	170	228

Plus de 95% des mandats d'administrateur ad hoc sont prescrits par des magistrats d'une juridiction de Bordeaux, une très grande majorité (91%) par le parquet des mineurs.

LE PÔLE PROTECTION

↳ Les nouvelles et clôtures de mesures d'administrateur ad hoc



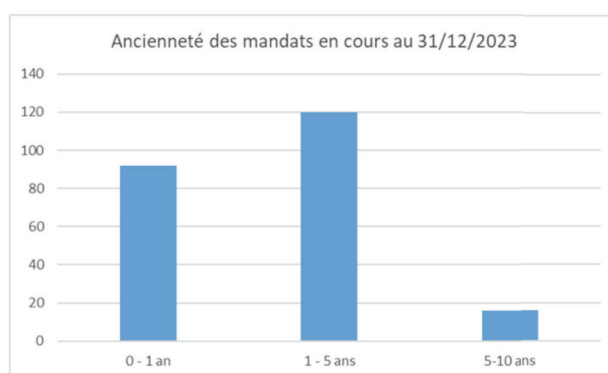
Le nombre de désignations de l'Udaf de la Gironde pour exercer des mandats d'administrateur ad hoc avait connu une progression exponentielle en 2022 par rapport aux années précédentes, en s'élevant à 158 nouveaux mandats.

Ce nombre de nouvelles mesures recule en 2023, pour s'établir à 97, un niveau malgré tout bien supérieur à la moyenne des années précédentes.

En parallèle, le nombre de clôtures de mesures survenues en 2023 diminue également en 2023, ce qui explique la poursuite de la croissance globale du niveau d'activité à un rythme très soutenu.

Au 31/12/2023, 40% des mandats d'administrateur ad hoc sont exercés depuis moins d'un an, tandis que 52% sont exercés depuis plus d'un an mais moins de 5 ans.

Rappelons que les mandats d'administrateur ad hoc prennent fin automatiquement à la fin de la procédure visée (classement sans suite, procès, fin de la procédure civile, décision de l'OFPPRA* pour les demandes d'asile), ou à la majorité de l'enfant.

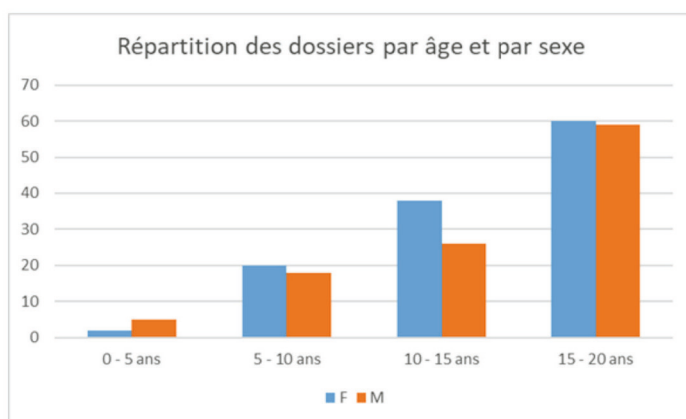


LE PÔLE PROTECTION

↳ Les mineurs bénéficiant d'une mesure d'administrateur ad hoc

Les mandats d'administrateur ad hoc concernent des jeunes filles dans 53% des cas, et 47% des garçons.

50% des mineurs ont plus de 15 ans ; mais on note également que 7 mineurs (3%) sont de très jeunes enfants, de moins de 5 ans.



48% des mineurs pour lesquels l'UDAF exerce un mandat d'administrateur ad hoc (110 enfants) bénéficient par ailleurs d'un accompagnement par un service de l'Aide sociale à l'enfance du Département.

Il s'agit principalement d'une mesure de placement (pour 75 mineurs), d'une mesure d'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) (pour 13 mineurs), en encore d'une mesure d'accompagnement éducatif et social, d'un placement éducatif à domicile.

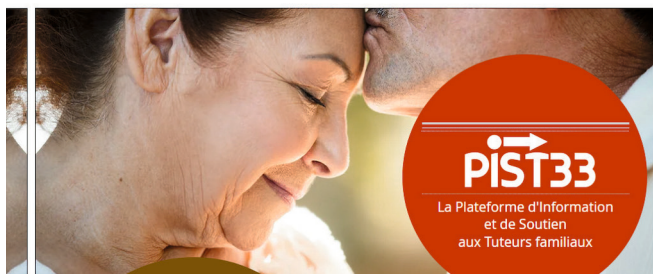
LE PÔLE PROTECTION

PIST 33 - PLATEFORME D'INFORMATION ET DE SOUTIEN AUX TUTEURS FAMILIAUX

Depuis 2018, l'Udaf porte, aux côtés des 4 autres services mandataires judiciaires à la protection des majeurs du département (ATINA, AL du PRADO, SA2P de l'AOGPE et APAJH 33) la plateforme inter associative d'information et de soutien aux tuteurs familiaux PIST 33.

PIST 33 propose des permanences réparties sur les principaux bassins de vie du département, destinées à :

- L'information à tout public concerné par la protection d'un proche (procédures de demandes de mise sous protection, informations sur les différentes mesures, impacts pour la personne protégée, responsabilités du curateur / tuteur, etc.)
- Le soutien et l'appui aux tuteurs familiaux (démarches à réaliser auprès du Tribunal, aide technique dans la formalisation des actes de saisine de l'autorité judiciaire, etc.)



Elle fonde son action sur 4 principes :

- Une mission déléguée de service public
- La gratuité des interventions
- La proximité géographique
- La neutralité des informations fournies

Les rendez-vous peuvent être conduits par téléphone, ou lors de RDV physiques répartis sur 8 sites : Arcachon, Bazas, Blaye, Bordeaux, Cadillac, Lesparre, Libourne, Sainte-Foy-la-Grande. Les permanences sont effectuées par les professionnels des quatre services partenaires.

En 2023, 223 familles ont ainsi été reçues par des professionnels intervenant au titre de PIST 33 :

- 61 familles ont été reçues en entretien physique (27%)
- L'entretien s'est tenu par téléphone pour 162 familles (73%)

Dans un très grande majorité des cas (87%), l'objet de la sollicitation relève d'une demande ou d'un conseil précis, auquel il peut être répondu au cours d'un seul entretien ; ces entretiens durent en moyenne 30 minutes.

Au cours de l'année, 27 familles ont néanmoins eu recours à PIST 33 pour une deuxième fois (ou plus).

La plateforme PIST 33 est essentiellement repérée (par les familles comme par les partenaires qui les y orientent) comme dispositif d'appui et de soutien aux tuteurs familiaux (ou personnes mandatées dans le cadre d'une habilitation familiale) déjà désignées par un juge des contentieux de la protection.

En effet, les sollicitations par des familles en amont d'une désignation représentent seulement 20% des interventions. Dans le cadre de l'appui ou du soutien, les demandes portent essentiellement sur les obligations qui pèsent sur le tuteur / curateur familial (élaboration du compte rendu de gestion), ou la relation au magistrat (requêtes pour vendre un bien immobilier).

LE PÔLE PROTECTION

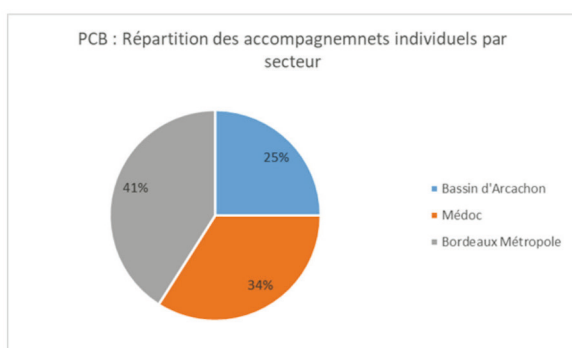
LES POINTS CONSEILS BUDGET

↳ Les accompagnements individuels et les ateliers collectifs

En 2023, les labels des 3 Points Conseils Budget (PCB) portés par l'Udaf (dont le PCB du secteur du Médoc, porté conjointement avec le CDAFAL) ont été renouvelés pour une durée de 3 ans. L'accueil et l'accompagnement des familles dans le cadre des PCB s'effectue à titre individuel ou au travers d'ateliers collectifs.

En 2023, 149 personnes ont ainsi pu bénéficier des interventions du PCB :

- 100 au travers d'accompagnements individuels ;
- 49, en participant à un atelier collectif



41 personnes ont bénéficié d'un accompagnement individuel par le PCB sur le territoire de Bordeaux Métropole ; 48% ont été rencontrées dans les locaux des centres d'animation de Benauges, Monséjour ou Bacalan, 41% ont été reçues dans les locaux de l'UDAF et 11% ont été rencontrées à leur domicile.

Sur le territoire du Médoc, 24 ont été accompagnées dans le secteur Nord (au sein des locaux de la CDC Médoc Cœur de Presqu'île à Lesparre) par la professionnelle du CDAFAL, et 10 dans le secteur Sud, au sein du CCAS de Castelnau.

Sur la même période, 8 ateliers collectifs ont été organisés, qui ont rassemblé 49 personnes : 5 sur le territoire du Médoc, et 3 sur celui du bassin d'Arcachon.

5 ateliers ont porté sur le budget, 3 autres de manière plus spécifique sur les dépenses liées au logement.

↳ Le développement des partenariats

De nombreux partenaires ont été rencontrés en 2023, afin de leur présenter les PCB, proposer qu'ils orientent des personnes susceptibles d'avoir besoin d'accompagnement, ou organiser des ateliers collectifs.

Ainsi, des rencontres ont eu lieu avec le Fond de Solidarité Logement (FSL), les professionnels de l'ESAT de Villambis, le Dispositif d'Accueil Multi Public (DAMP) de Lesparre, des travailleurs sociaux de la CAF, ou encore la directrice adjointe de l'Institut Régional des Sourds et Aveugles.

↳ Les formations suivies par les professionnels intervenant dans le cadre du PCB

Plusieurs formations ont été suivies par les professionnels de l'Udaf, travailleurs sociaux qui interviennent dans le cadre des PCB :

- Participation au webinaire EDUCFI 33 proposé par la Banque de France ;
- Participation à la journée nationale du surendettement organisé conjointement par l'Unaf et la Banque de France ;
- Intervention de la banque de France dans les locaux de l'Udaf
- Participation à 2 réunions du Comité Départemental de l'Inclusion Financière (CDIF).

LE PÔLE RESSOURCES

LES RESSOURCES HUMAINES, QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

L'année 2023 a été marquée par :

- Les élections des membres du CSE
- Le lancement du premier baromètre social de l'Udaf
- Des difficultés en matière de recrutement de délégués mandataires
- Des tensions sociales en lien avec la non-généralisation de la prime Ségur
- Reconnaissance des carrières longues à l'Udaf par l'encouragement à solliciter la médaille du travail

Au niveau du dialogue social :

- 9 réunions de CSE se sont tenues en 2023.
- Les élections professionnelles se sont déroulées le 16 novembre 2023.
- 6 membres titulaires et 6 membres suppléants ont été élus. Tous les sièges ont ainsi été pourvus.
- Le règlement intérieur a été mis à jour pour intégrer la procédure de protection des lanceurs d'alerte.

Le **plan de développement des compétences** 2023 était très ambitieux avec des dépenses de formation qui représentent presque 95 000 euros avec près de 800 jours de formation dispensés. 45% des dépenses ont été consacrées aux CNC (Certificat National de Compétences).

Des **accompagnements ciblés** ont été dispensés aux :

- Utilisateurs sur les outils métiers ;
- Délégués en matière de compréhension de l'évolution de l'environnement de la protection, sur les pathologies et sur les techniques de communication dédiées aux métiers de l'accompagnement ;
- Assistantes tutélaires sous forme d'un cursus sur mesure (pathologies, vie de la mesure) ;
- Managers (efficacité d'équipe) ;
- La formation Equipiers de Première Intervention a été déployée pour tous et dispensée en interne par le technicien maintenance sécurité de l'Udaf33

Le développement de la **marque employeur** avec la mise en avant de nos valeurs et de nos accords d'entreprise favorisant la Qualité de Vie au Travail sur la base de 3 axes :
Nous faire Connaître / Recruter / Fidéliser

Le développement d'une **culture participative** : questionnaire/avis en amont de prises de décision ou pour évaluer les impacts de changements organisationnels.

La mise en place du **plan de mobilité douce** (véhicules hybrides, vélos électriques et mise à disposition de tickets de tram, abonnement V3, acquisition d'une voiture électrique).

L'année 2024 sera marquée par les négociations en matière d'accords d'entreprise qui arrivent à échéance :

Télétravail / Périodicité des entretiens professionnels / Modalités d'exercice du droit syndical /
Qualité de vie au travail, égalité professionnelle et mobilité

Dans le cadre de la participation des usagers à la mesure de protection, une session de formation au FALC (Facile A Lire et à Comprendre) associant bénéficiaires, intervenants et administrateurs est prévue. Ceci a pour objet de faciliter la compréhension de la mesure pour les personnes protégées.

LE PÔLE RESSOURCES

↳ Evolution des effectifs (personnes physiques) en moyenne mensuelle CDI + CDD

Total CDI + CDD	2019	2020	2021	2022	2023
CADRES	14,2	16,3	17,5	19,4	18,2
DPM	43,6	48,8	49,1	50,3	54,5
DPF	11,3	11,0	11,6	11,3	11,3
ADMINISTRATIFS	43,6	45,0	44,6	45,5	45,5
SERVICES GENERAUX	1,7	3,0	3,0	3,0	3,0
ESPACE RENCONTRE	0,0	0,0	0,0	0,8	3,8
APPRENTIS	0,0	4,1	3,9	4,5	0,0
TOTAL	114,3	128,2	129,7	134,8	136,3
VARIATIONS		12,18%	1,17%	3,98%	1,05%

L'effectif moyen global CDI + CDD est en augmentation de 19% depuis 2019, démontrant ainsi les impacts de la diversification des activités sur les effectifs (Espace Rencontre) ainsi que les effets des solutions de remplacement des salariés absents pour cause de santé.

↳ Evolution des entrées/sorties

Transformation des CDD en CDI				
2019	2020	2021	2022	2023
3	7	8	5	5

Années	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de départs de salariés en CDI	13	12	14	20	14
Effectif CDI au 31/12	109	117	117	120	121
Taux de sortie des CDI*	11,93%	10,26%	11,97%	16,67%	12%

(*) nombre de départs/effectif CDI fin d'année

- Les 5 transformations de CDD en CDI en 2023 concernent 4 déléguées MJPM et 1 technicienne GED. Ceci confirme la volonté de l'UDAF de fidéliser les personnes ayant apporté leurs compétences dans le cadre de CDD dès que cela est possible.
- Le taux de sortie des CDI est stable depuis 2019 hormis un taux plus élevé en 2022.



LE PÔLE RESSOURCES

LES RESSOURCES HUMAINES, QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

↳ Répartition des effectifs CDI et CDD présents au 31/12 par sexe et par âge

	2019		2020		2021		2022		2023	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Répartition par sexe (au 31/12)	13	110	14	114	17	112	13	118	14	123
%	11%	89%	11%	89%	13%	87%	10%	90%	10%	90%
Cadres	7	9	7	10	8	11	6	14	6	11
%	44%	56%	41%	59%	42%	58%	30%	70%	35%	65%
Non cadres	6	99	7	104	9	101	7	104	8	112
%	6%	94%	6%	94%	8%	92%	6%	94%	7%	93%

Répartition des effectifs CDI+CDD au 31/12 par âge	121	%	128	%	129	%	131	%	137	%
<25	6	5%	4	3%	7	5%	4	3%	9	7%
25-34	16	13%	19	15%	22	17%	26	20%	26	19%
35-44	35	29%	38	30%	37	29%	34	26%	31	23%
45-54	37	31%	41	32%	40	31%	40	31%	44	32%
55-64	25	21%	24	19%	23	18%	26	20%	26	19%
>64	2	2%	2	2%	0	0%	1	1%	1	1%

- L'effectif présent au 31/12/2023 est en augmentation de 6 personnes par rapport à 2022.
- La répartition des CDD et CDI par tranches de première (< 45 ans) et deuxième partie de carrière (> 45 ans) est relativement stable depuis 2019.
- La majorité des salariés ont entre 45 et 54 ans en 2023 (32% des effectifs).

↳ Répartition de l'ancienneté des CDI et CDD présents au 31/12

- Nous constatons une légère diminution de l'ancienneté moyenne et de l'âge moyen des salariés depuis 2019 du fait de l'embauche de jeunes salariés.
- 24 salariés ont une ancienneté inférieure à 1 an; c'est une tranche stable par rapport à 2022.
- Avec 47 salariés, la tranche de plus de 15 ans d'ancienneté à l'UDAF est toujours la plus représentée depuis 2019.

	2019	2020	2021	2022	2023
Répartition par ancienneté	121	128	129	131	137
<1 an	24	19	16	24	24
1-2 ans	12	22	34	22	19
3-5 ans	13	13	11	18	24
6-9 ans	15	16	12	12	14
10-15 ans	11	12	17	16	9
>15 ans	46	46	39	39	47

	2019	2020	2021	2022	2023
Age moyen	44,86	44,97	44,08	44,08	43,65
Ancienneté moyenne	11,86	11,4	10,87	10,63	10,40

LE PÔLE RESSOURCES

LA RSO (RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ORGANISATIONS)

L'année 2023 a été marquée par les actions suivantes :

- Un groupe d'ambassadeurs de la transformation écologique a été constitué : la Green Team (6 salariés).
- Des actions concrètes en lien avec les 3 axes du plan de transformation écologique ont été menées.
- L'Udaf33 a pris la décision de mettre en place la mixité du parc de véhicules avec le passage de véhicules essences à des véhicules hybrides.
- Il a été procédé à la réduction du parc de véhicules et à l'incitation à d'autres types de mobilités (transports en commun, vélos électriques de service, abonnement V3, achat d'un véhicule de service électrique).
- L'Udaf33 continue de fournir des équipements de protection pour les salariés se rendant à vélo, en trottinette ou à pied sur leur lieu de travail.
- Le tri sélectif a été mis en place dans les bureaux.
- Une session de sensibilisation à la fresque des déchets a été organisée.
- Trois sessions de visionnage de films sur l'impact du réchauffement climatique dans le cadre de la démarche « the Week » <https://www.theweek.ooo/> ont été organisées avec la green team, la direction et un membre du Conseil d'administration.



L'Udaf33 a répondu à l'appel à projet ACTE (Accompagnement au Changement en faveur des Transitions Environnementales) en mettant en avant son rôle de chef de file des associations familiales permettant de multiplier les actions et impacts en matière de mobilisation contre le réchauffement climatique.

De nombreuses actions sont encore prévues pour 2024 :

Les réflexions relatives à l'évolution des locaux intègrent un volet RSO, sécurité et qualité de vie. Des salariés se mobilisent pour végétaliser les bureaux ainsi que les extérieurs des locaux.

Ceci s'inscrit dans une démarche plus globale d'optimisation de nos surfaces en tenant compte de la mise en place structurelle du télétravail, de l'amélioration des conditions de travail des salariés (isolation phonique et thermique).

Ainsi, un travail de réflexion au sujet de l'accueil physique et téléphonique de l'Udaf de la Gironde est à mener avec la révision des outils et des procédures pour garantir la qualité du service rendu (confidentialité, aboutissement des appels). Afin de faciliter cette démarche, le WIFI va être déployé sur le site de Bordeaux et une solution de téléphonie via un logiciel va remplacer la solution téléphonique actuelle, permettant une meilleure traçabilité et une facilitation de la continuité de la chaîne d'appel.

La prévention en matière de cyber attaque et la lutte contre la pollution numérique sont deux sujets de réflexion et de travail de la green team afin de sensibiliser l'ensemble des salariés sur ces deux sujets.

ANNEXES

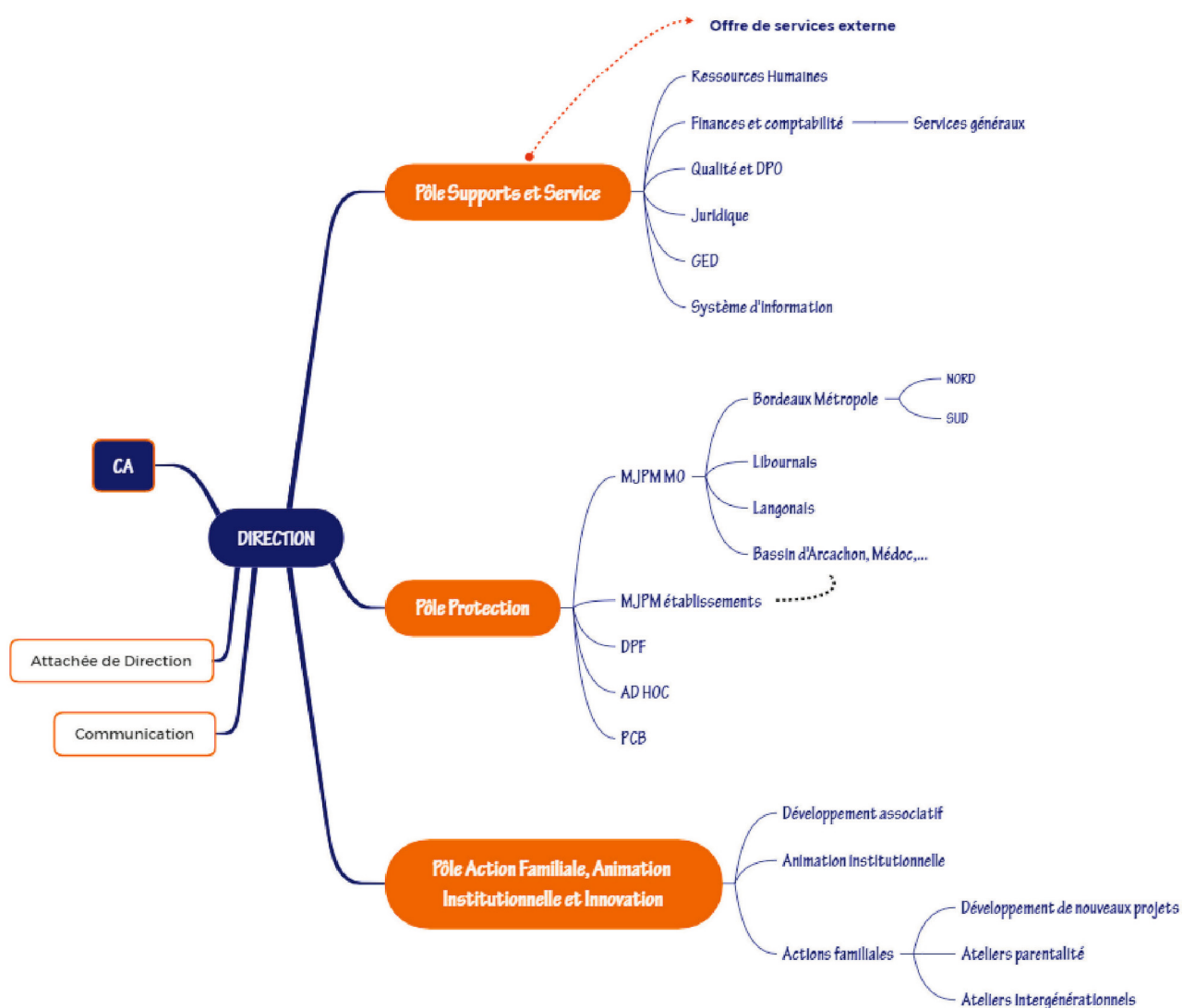
MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Février 2024

NOM - Prénom	Mouvement	Fonctions
BAGES Françoise	ADAPEI	Administrateur
BANABERA Jean-Luc	Association Familles en Gironde	Trésorier adjoint
BARBEZAT Éric	APF France Handicap	Administrateur
BEGARDS Evelyne	Association Familiale Laïque - AFL Bx Nord	Administrateur
CHAGNAUD Bernard	Association Familiale Laïque - AFL Créonnais	Administrateur
CHATELARD Mireille	EFA - Enfance et familles d'adoption	Secrétaire
COUROSSE Gaël	Association Familiale Catholique - AFC Bordeaux	Administrateur
DARMENDRAIL Marie-Alix	Association Familiale Catholique - AFC Bordeaux	Présidente de la Conférence des mouvements
de MORIN RUPSAN Céline	Jumeaux et plus	Administrateur
DUCELLIER Vincent	Association Familiale Catholique - AFC Bordeaux	Administrateur
DUCROS Jean-Pierre	Union des Familles Laïques - UFAL Bordeaux	Administrateur
FALLEUR M-Christine	Association Familles en Gironde	Vice-Présidente en charge des Tutelles
FILET (BORDES) Ingrid	JUMEAUX ET PLUS	Administrateur
FOURGEAUD Josiane	EFA - Enfance et familles d'adoption	Administrateur
GAUDRAY Christian	Union des Familles Laïques - UFAL Bordeaux	Vice-Président en charge du développement
GIZARD Gisèle	EGPE - Ecoles des Grands Parents Européens	Vice-Présidente en charge de l'action familiale
GRAFFEUILLE Didier	Maison Familiale Rurale d'Education et d'Orientation - MFREO (Libournais)	Administrateur
HAURIE Jean-Louis	Union des Familles Laïques - UFAL Mios	Président de l'Udaf
HERVÉ Michèle	EGPE - Ecoles des Grands Parents Européens	Administrateur
LAMBERT Brigitte	Union des Familles Laïques - UFAL Bordeaux	Administrateur
LEURET François-Xavier	Association Familles en Gironde	Administrateur
MAUGE Carol	Familles Rurales - FR Génissac	Administrateur
MIGLIORINI Michel	Association Familiale Laïque - AFL Bx Nord	Administrateur
MORA Catherine	Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels - Crèche SAGE	Administrateur
PAUCHET Marie-José	APF France Handicap	Secrétaire adjointe
PIECHAUD Claire	Association Familiale Catholique - AFC Bordeaux	Administrateur
PIECHAUD Thierry	Association Familiale Catholique - AFC Bordeaux	Adjoint à la Vice-Présidente en charge des Tutelles
REIX André	Association Familles en Gironde	Administrateur
ROCA Philippe	UNAFAM	Administrateur
SANZ FABREGAT Eva	EFA - Enfance et familles d'adoption	Administrateur
SARRADE Christiane	Maison Familiale Rurale d'Education et d'Orientation - MFREO (St Trélody)	Présidente de la Commission de Contrôle
SEVEZ Gilbert	Association Familiale Laïque - AFL Bx Nord	Trésorier
SOURISSEAU Isabelle	Autisme Inter-Phases	Administrateur
TRIBOY Marie-Josée	Association Familiale Laïque Outils - Le Barp	Administrateur

ANNEXES

ORGANIGRAMME



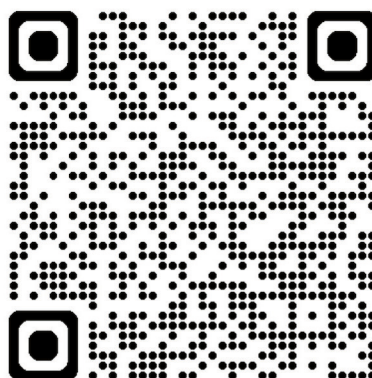
ANNEXES

LISTE DES REPRÉSENTATIONS

- Instance ou organisme
 - ADIL 33
 - ARS – commission de sélection d'appel à projet médico-social
 - CA OPHLM AQUITANIS
 - CA OPHLM de la Gironde - Gironde Habitat
 - CA SOLIHA
 - Caisse d'Allocations Familiales CAF
 - CCAPEX - Commission de coordination des actions de prévention des expulsions locatives
 - CA de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie – CPAM
 - CA de la Mutualité Sociale Agricole – MSA
 - Commission agrément adoption
 - Conseil des Familles des Pupilles de l'Etat
 - Comité départemental des services aux familles
 - Conseil Départemental d'accès au Droit (CDAD)
 - Conseil Départemental de la Jeunesse des sports et de la vie associative – CDJSVA
 - MAIA
 - MONALISA
 - Conseil Territorial de Santé (Gironde) – CTS
 - Centre d'Assistance Médicale à la Procréation
 - CODAMUPS
 - Commission Départementale des Impôts Directs et Taxes sur le Chiffre d'Affaire
 - Conseil Départemental de l'inclusion financière – Banque de France
 - Jury des examens de certaines professions du secteur funéraire
 - Conseil départemental de l'Education Nationale CDEN
 - Conseil départemental de l'Habitat
 - Commission Consultative des Services Publics locaux
- ville de Bordeaux
- St André de Cubzac
- La Parentèle – Mairie de Bordeaux
 - Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance – ODPE
 - Plan local de l'urbanisme de Bordeaux Métropole
 - CLE du SAGE vallée de Garonne
 - CDAPH
 - Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie – CDCA
 - Contrats Locaux de Santé (CLS)
- Haute Gironde
- Libournais
- Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM)
- Bordeaux
- Sud-Gironde (la Réole)
- Représentants des Usagers dans les Conseils de Surveillance des Etablissements publics de santé
- BORDEAUX
- SUD-GIRONDE (Langon)
- BAZAS
- Commission des Usagers dans les établissements de Santé
- Ctre médico-chir Wallerstein – Arès
- CH Hte Gironde - Blaye
- Clinique Tivoli-Ducos – Bx
- Polyclinique BNA – Bx
- Clinique mutualiste du Médoc – Lesparre
- CHU Pellegrin - Bx
- Clinique Korian les flots – Talence
- Clinique Korian – hauts de Cenon
- Institut Bergonié – Bordeaux
- CH Sud Gironde
- Ctre santé mentale MGEN
- MSPB Bagatelle
- Centre de réadaptation RENOVATION
- CA Association RENOVATION
 - IRTS – comité local du travail social et du développement social
 - CA Maison des adolescents (MDA)
 - ASFA 64 – Action familiale et accompagnement

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

SCANNEZ-MOI !





UNIS POUR LES FAMILLES

CONTACT :

Udaf33 - 25 rue Francis Martin
33000 Bordeaux
05 56 01 42 00

institution@udaf33.fr
udaf33.fr

